

ELLE INVESTIT MASSIVEMENT DANS L'INDUSTRIE DU FUTUR

L'ALGÉRIE POSE LES BASES DE SA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

L'objectif affiché est ambitieux : créer 1 000 projets innovants dans l'ensemble des wilayas du pays d'ici 2029. Le programme prévoit la mobilisation de plus de 600 millions de dollars de financements conjoints entre le secteur public et le secteur privé.



UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE AUTOUR DE LA PRÉSIDENTE DE LA BAD : LA MAURITANIE ENCENSE L'ALGÉRIE

POUR UNE SORTIE DE CRISE EN LIBYE
SOUTIEN AMÉRICAIN AUX EFFORTS
CONJOINTS DE L'ALGÉRIE, DE LA
TUNISIE ET DE L'ÉGYPTE



PRÉTENDU PLAN
D'AUTONOMIE MAROCAIN

L'ALGÉRIE DÉPLORE LE SOUTIEN BRITANNIQUE

Le plan d'autonomie marocain n'a jamais eu pour vocation de servir de base de règlement politique à ce conflit. Ses visées ont toujours été d'occuper l'espace pour empêcher toute recherche d'un règlement sérieux, de permettre au Maroc de gagner du temps et d'accoutumer progressivement et graduellement la communauté internationale au fait accompli de l'occupation illégale du Sahara occidental.

EN VUE DE LA RENTRÉE
UNIVERSITAIRE 2025-2026

Préparatifs numériques en cours

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se mobilise pour assurer une rentrée universitaire 2025-2026 fluide et pleinement digitalisée. Dans une instruction datée du 29 mai, adressée aux établissements universitaires et aux services des œuvres universitaires, les grandes lignes des réinscriptions ont été fixées : calendrier précis, étapes à respecter et outils à mobiliser. L'objectif est clair : anticiper, coordonner et garantir la continuité numérique dans la gestion universitaire. Dans la continuité d'une année marquée par la dématérialisation complète des procédures pédagogiques et administratives, saluée comme un tournant majeur, le ministère souhaite ancrer durablement cette dynamique. La réinscription pour l'année 2025-2026 se déroulera en deux phases via la plateforme numérique PROGRES. Du 1er au 15 juillet : les étudiants devront effectuer leur inscription pédagogique en ligne et auront la possibilité de soumettre des réclamations en cas d'erreur ou d'anomalie. Du 16 au 28 juillet : place au paiement électronique des frais de réinscription ainsi que des prestations sociales liées à l'hébergement, à la restauration et au transport universitaire, gérées par l'ONOU. Ce règlement se fera exclusivement par carte Edahabia, afin de garantir simplicité, sécurité et transparence. Autre exigence : les établissements doivent impérativement clôturer les délibérations du second semestre avant le 30 juin, pour permettre l'accès à temps à la plateforme. Le ministère prévient : aucun report ne sera accordé au-delà du 28 juillet. La coordination avec les services sociaux de l'université est également cruciale pour garantir l'ouverture simultanée des prestations sur PROGRES.

R.N.

Mansouri reçoit l'envoyé spécial du Premier ministre indien

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a reçu, dimanche, le membre du Parlement indien et envoyé spécial du Premier ministre de la République de l'Inde, Baijayant Panda. Cette rencontre entre Mansouri et Baijayant Panda a été une occasion pour «réaffirmer la solidité des relations bilatérales unissant l'Algérie et l'Inde, examiner les voies à même d'élargir la coopération bilatérale dans divers domaines d'intérêt commun et souligner l'importance du renforcement de la concertation politique et de l'échange de vues sur les questions régionales et internationales d'actualité», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. L'envoyé spécial du Premier ministre de la République de l'Inde effectue une visite officielle en Algérie du 30 mai au 2 juin à la tête d'une délégation parlementaire représentant plusieurs courants politiques.

RÉGULATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Les instructions du président Tebboune

Le chef de l'État a mis l'accent sur l'impératif de prendre en compte la spécificité et le volume de la production nationale, qui doit être adopté comme un indicateur économique principal qui détermine avec une grande précision les ressources qui doivent être importées, pour répondre à des besoins économiques vitaux.

Mohamed Mokhtari

L'activité d'importation s'est taillée la part du lion dans le menu de la réunion du Conseil des ministres tenue hier. Le président Tebboune a donné, à cette occasion, plusieurs instructions qui annoncent un changement profond dans le commerce extérieur tel que pratiqué jusqu'ici en Algérie. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de plusieurs dossiers. Il a été question en particulier de la création de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, de la dotation des élèves en tablettes numériques ainsi que des statuts particuliers et des régimes indemnitaires des économistes. Après la présentation d'un exposé au sujet de la création de deux instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation, le président Tebboune a donné des instructions pour «enrichir les textes et les mécanismes juridiques des deux instances qui doivent être étudiés avec précision et qui doivent être adéquats y compris pour les prochaines décennies et compatibles avec les mécanismes internationaux», indique un communiqué de la présidence de la République. Le chef de l'État a insisté, selon la même source, sur la nécessité «d'une



coordination totale entre le ministère du Commerce extérieur, les banques, les douanes pour un contrôle intelligent, ciblé et efficace qui protège la production nationale et oriente l'importation en fonction des besoins nécessaires du pays». Il a demandé en ce sens «d'arrêter des critères précis qui définissent la qualité des importateurs et des exportateurs dans les textes réglementaires régissant les deux instances en charge de l'importation et de l'exportation, tout en organisant et codifiant l'importation». Il a ordonné dans le même chapitre la création de «nouveaux mécanismes pour la régulation de l'importation, dont des coopératives d'achats collectifs qui permettront de clarifier la vision dans les opérations d'importation». Le président Tebboune a mis l'accent sur l'impératif de prendre en compte la spécificité et le volume de la production nationale, qui doit être adopté comme un indicateur économique principal qui détermine avec une grande précision les ressources qui doivent être importées, pour répondre à des besoins économiques vitaux. Le président Tebboune a chargé, à cet effet, le ministre du Commerce extérieur de mettre en place des «normes

purement algériennes qui doivent être respectées par tous les opérateurs économiques importateurs et ce, quels que soient les produits à importer». Tablettes numériques pour les écoles et des centres pour les enfants autistes Au sujet de la dotation des écoles primaires en tablettes numériques, le chef de l'État a donné instruction pour qu'«un taux d'intégration de 70 % soit exigé dans la fabrication de ces tablettes avec la participation d'entreprises algériennes ayant de l'expérience dans ce domaine». La généralisation de ces appareils dans les écoles doit être, dit-il, «une occasion pour les startups actives dans ce domaine de se tailler une place sur le marché national». Sur un autre plan, le Conseil des ministres a donné son feu vert pour la révision des statuts particuliers et des régimes indemnitaires des économistes travaillant dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'enseignement supérieur. Le président Tebboune a donné instruction, par ailleurs, pour créer un «centre national et des annexes régionales dédiés à la prise en charge des enfants autistes», a conclu le communiqué du Conseil des ministres.

M. M.

ELLE INVESTIT MASSIVEMENT DANS L'INDUSTRIE DU FUTUR L'Algérie pose les bases de sa révolution technologique

Une convention de partenariat tripartite a été signée hier à Alger entre le Fonds algérien des start-up (ASF), le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) et l'entreprise Deep Minds, en vue du lancement d'un programme national d'incubation et d'accélération de projets technologiques. L'objectif affiché est ambitieux : créer 1 000 projets innovants dans l'ensemble des wilayas du pays d'ici 2029. Le programme prévoit la mobilisation de plus de 600 millions de dollars de financements conjoints entre le secteur public et le secteur privé. Il s'inscrit dans une vision stratégique visant à positionner l'Algérie comme hub régional des technologies de pointe et des industries du futur. L'accord a été paraphé par Anis Rahabi, directeur général de l'ASF, Zohir

Mokhtari, directeur général du CERIST, et Abdennour Hadou, président du conseil d'administration de Deep Minds. En marge de la cérémonie de signature, organisée au siège du CERIST, Mokhtari a souligné que le centre, grâce à ses infrastructures - incubateur, accélérateur de projets, espaces de co-working, laboratoire, cloud avancé - et à son expertise, jouera un rôle déterminant dans la mise en œuvre du programme dont il est question. Il a qualifié cette initiative de «pas audacieux» réunissant la rigueur scientifique, le soutien financier du Fonds des start-up et le savoir-faire entrepreneurial de Deep Minds. L'ambition ultime : contribuer à la création de 20 000 start-up d'ici à 2029. De son côté, Anis Rahabi a salué ce nouveau cadre de coopération qui s'inscrit dans la conti-

nuité de l'engagement du Fonds à accompagner les start-up, faciliter leur accès au marché et soutenir le financement en capital-risque des projets à fort potentiel. Pour sa part, Abdennour Hadou a insisté sur l'importance de la souveraineté des données dans cette nouvelle dynamique. Toutes les données traitées dans le cadre du programme seront hébergées localement en Algérie, a-t-il affirmé. Il a également souligné que l'Algérie dispose de tous les atouts pour faire émerger des projets technologiques à vocation mondiale, précisant que le programme se concentrera sur les priorités nationales, notamment dans le domaine des deep tech et de l'innovation de rupture, tout en restant ouvert à d'autres disciplines.

Y.S.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Conseil de sécurité remet le Maroc à sa place



Par l'adoption de son rapport annuel et de la résolution 2756, le Conseil de sécurité des Nations unies confirme sa position constante : seule une solution politique fondée sur le droit international et sur le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui peut mettre fin à ce conflit.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté vendredi 30 mai 2025, lors d'une séance publique, son rapport annuel sur les travaux menés au cours de l'année 2024. Ce document important a été adopté à l'unanimité des membres du Conseil et contient une section détaillée sur la question du Sahara occidental. Dans ce chapitre, le Conseil de sécurité rappelle les efforts déployés tout au long de l'année passée pour suivre la

situation dans cette région. Le rapport précise que le Conseil a continué de tenir des consultations semestrielles sur le dossier du Sahara occidental. Ces réunions ont été l'occasion pour les membres d'écouter les exposés de Alexander Ivanko, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et Chef de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), ainsi que de Staffan de Mistura, Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental. Le passage suivant, cité dans le rapport, est particulièrement significatif car il réaffirme avec clarté la position du Conseil de sécurité concernant le règlement de ce conflit « Les membres du Conseil ont réaffirmé l'objectif d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable

pour le Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguía el-Hamra y de Río de Oro, qui permette de créer les conditions de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». Cette phrase ne laisse aucune ambiguïté sur la ligne suivie par les Nations unies : le règlement du conflit doit impérativement garantir le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir. L'expression « créer les conditions de l'autodétermination » confirme que le référendum, prévu dans le mandat de la MINURSO, reste au cœur du processus politique. Le rapport annuel revient aussi sur l'adoption, le 31 octobre 2024, de la résolution 2756 (2024). Ce texte a été adopté par 12 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions (la Russie et la Chine), et 1 membre n'a pas participé au vote. À travers cette résolution, le Conseil de sécurité a

prolongé le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2025, assurant ainsi la continuité de la mission sur le terrain. Le document précise également que les membres du Conseil ont salué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura, qui a poursuivi ses rencontres avec les parties concernées, notamment le Maroc et le Front POLISARIO, ainsi qu'avec les pays voisins, dans le but de relancer un véritable processus de négociation. Par l'adoption de ce rapport annuel et de la résolution 2756, le Conseil de sécurité des Nations unies confirme sa position constante : seule une solution politique fondée sur le droit international et sur le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui peut mettre fin à ce conflit qui dure depuis des décennies.

A.M.

PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN

L'Algérie déplore le soutien britannique

L'Algérie a exprimé, hier, son regret face au changement de position du Royaume-Uni concernant la question du Sahara occidental, regrettant le soutien du Royaume-Uni au prétendu plan d'autonomie marocain. « L'Algérie a pris connaissance de la nouvelle position adoptée par le Royaume-Uni sur la question du Sahara occidental. Elle regrette le choix fait par le Royaume-Uni d'apporter son soutien au plan d'autonomie marocain. En dix-huit ans d'existence, ce plan n'a jamais été soumis aux Sahraouis comme base de négociation, de même qu'il n'a jamais été pris au sérieux par les envoyés onusiens qui se sont succédé à ce poste. Ces derniers avaient tous relevé la vacuité de l'initiative marocaine d'autonomie et son inaptitude à offrir une solution sérieuse et crédible au conflit du Sahara occidental », a indiqué hier un communiqué du ministère des

Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

DOUBLE PARTICULARITÉ DE LA NOUVELLE POSITION BRITANNIQUE

Le ministère rappelle qu'« en effet, le plan d'autonomie marocain n'a jamais eu pour vocation de servir de base de règlement politique à ce conflit », précisant que « ses visées ont toujours été d'occuper l'espace pour empêcher toute recherche d'un règlement sérieux, de permettre au Maroc de gagner du temps et d'accoutumer progressivement et graduellement la communauté internationale au fait accompli de l'occupation illégale du Sahara occidental ». « L'Algérie relève, néanmoins, que le Royaume-Uni n'a ni évoqué ni apporté son soutien à la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental et ne

cautionne donc pas l'occupation illégale de ce territoire non autonome au sens de la légalité internationale. Elle relève également qu'à l'occasion de la Conférence de presse, le Secrétaire d'État britannique a publiquement et solennellement réaffirmé l'attachement du Royaume-Uni au principe du droit à l'autodétermination », poursuit la même source. « Au vu de cette double particularité de la nouvelle position britannique sur la question du Sahara occidental, l'Algérie forme le vœu qu'en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni continuera de tenir le Maroc comptable de ses responsabilités internationales et qu'il continuera aussi de veiller au respect de la légalité internationale et en particulier à la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation », conclut le texte du ministère.

Y.B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'ONU trace la voie de l'autodétermination

PAR T.SAMY

Par un vote unanime de ses membres, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté son rapport annuel définissant les paramètres de résolution du conflit au Sahara occidental. Le document, sans équivoque, réaffirme que toute solution doit garantir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. C'est un signal diplomatique fort envoyé par l'ONU, et un revers politique pour Rabat. Alors que le Maroc brandit régulièrement le soutien de certaines capitales à son plan d'autonomie, le Conseil de sécurité a entériné une lecture fidèle aux résolutions internationales : une « solution politique juste, durable et mutuellement acceptable » doit créer « les conditions de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». Ce passage, inscrit noir sur blanc dans le chapitre consacré à la question sahraouie, fait suite aux consultations régulières menées en 2024 avec le représentant spécial du Secrétaire général, Alexander Ivanko, et l'envoyé personnel Staffan de Mistura. La lecture du rapport annuel vient contrecarrer la communication du Maroc qui, avec l'appui d'alliés comme la France et les États-Unis, tente de marginaliser la voie référendaire. Cette dynamique d'« autonomisation forcée », jugée illégale par de nombreux juristes, se heurte au principe cardinal du droit international, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'ancien ambassadeur américain aux Nations unies, John Bolton, est venu raviver ce débat par une tribune retentissante publiée dans le Washington Post. Figure influente des cercles conservateurs, Bolton y appelle les États-Unis à « revenir à leur position de 1991 » en soutenant un référendum d'autodétermination. Il accuse le Maroc d'avoir entravé dès l'origine les engagements pris sous l'égide de l'ONU, notamment ceux issus des accords de Houston (1997) que Rabat avait pourtant validés à l'époque. Dans sa tribune, Bolton retrace l'histoire du processus onusien, insistant sur les volte-faces marocaines. Il rappelle que la résolution 690 du Conseil de sécurité, adoptée à l'initiative de Washington en 1991, prévoyait la tenue d'un référendum supervisé par la MINURSO. Selon lui, Rabat a torpillé cette perspective, redoutant une victoire des partisans de l'indépendance. L'ancien conseiller de Trump va plus loin en dénonçant une campagne de diffamation contre le Front Polisario, accusé sans preuves de radicalisme religieux, alors même que « les Sahraouis comptent parmi les plus modérés dans leurs convictions religieuses ». Ce qu'il qualifie de « désinformation » vise, selon lui, à détourner l'attention des blocages marocains. Dans cette optique, l'ONG américaine Defense Forum Foundation (DFF) a elle aussi exhorté Washington à soutenir un règlement conforme au droit international. Sa présidente, Suzanne Scholte, estime que « la contribution des États-Unis à la résolution de ce conflit serait un signal fort envoyé au monde sur le respect des principes fondateurs américains ». Ce réengagement du débat américain intervient alors que les violations marocaines dans les territoires occupés sont régulièrement documentées par Amnesty International, Human Rights Watch, Reporters sans frontières et d'autres ONG. Le Département d'État américain lui-même n'ignore pas les restrictions aux libertés fondamentales dans la zone. Dans le même temps, les pressions exercées sur les militants solidaires, comme lors de la récente « Marche de la liberté » empêchée de débarquer à Tanger, confirment la stratégie de verrouillage déployée par Rabat. Surveillance, intimidations, harcèlement, autant de méthodes dénoncées par les participants. En réaffirmant le droit à l'autodétermination comme pierre angulaire du règlement du conflit, le Conseil de sécurité remet au centre du jeu le cadre juridique de la décolonisation, au détriment des manœuvres de substitution. Une clarification saluée par les défenseurs du droit international, mais qui risque d'accroître la crispation entre l'ONU et le royaume marocain.

T.S.

CELA SE PASSE AU MAROC

Descente dans les domiciles et saisie des moutons destinés à l'Aïd

Les autorités marocaines ont récemment donné des instructions strictes aux représentants de l'administration territoriale afin de renforcer les contrôles et d'empêcher toute vente illégale de moutons pour l'Aïd al-Adha, dans le cadre d'une initiative visant à limiter les pratiques liées au rituel du sacrifice. Selon des sources médiatiques locales, le wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Younes Tazi, a présidé une réunion avec les responsables locaux, au cours de laquelle il a exigé un durcissement de la surveillance. Il a également ordonné l'élaboration de procès-verbaux et la saisie de tout mouton mis en vente en dehors du cadre légal. À Tétouan, les autorités ont intensifié leurs opérations de contrôle en coordination avec les forces de sécurité et la gendarmerie royale. Des camions transportant des moutons vers la ville en vue de leur commercialisation ont été interceptés durant le week-end. Sur les réseaux sociaux, plusieurs internautes marocains ont partagé une vidéo largement relayée et qualifiée de «choquante» et «dramatique». On y voit des éléments des forces de l'ordre mener des descentes dans des domiciles privés et confisquer les moutons réservés au sacrifice. Il convient de rappeler que, fin février dernier, le roi Mohammed VI avait appelé à suspendre la pratique du sacrifice cette année, dans un souci de préservation du cheptel national, fortement affecté par la sécheresse persistante de ces dernières années.

Un navire d'aide à destination de Ghaza

Le navire doit partir du port de Catania, en Sicile, et l'équipage est composé d'une douzaine de personnes, dont Greta Thunberg, a annoncé Marco Grimaldi, chefadjoint des députés d'Alleanza Verdi Sinistra (AVS), un parti de gauche qui a soutenu l'opération d'un point de vue logistique et administratif. La Coalition de la flottille pour la liberté, fondée en 2010, est un mouvement international pacifique de solidarité avec la Palestine, d'une dimension humanitaire, plaidant contre le blocus de la bande de Ghaza imposé par l'entité sioniste. «Nous essayons de faire encore plus de bruit» autour de la situation humanitaire à Ghaza, a ajouté Grimaldi. L'eurodéputée franco-palestinienne Rima Hassan avait annoncé jeudi qu'elle allait embarquer à bord de ce navire. La mission vise à réaliser «plusieurs objectifs : dénoncer le blocus humanitaire et le génocide en cours, l'impunité (dont bénéficie l'entité sioniste) et sensibiliser l'opinion mondiale et internationale», avait ajouté Rima Hassan. Début mai, un navire, le «Conscience», avec lequel la Coalition de la flottille pour la liberté espérait récupérer des sympathisants - dont Greta Thunberg - à Malte, puis se rendre à Ghaza, avait été endommagé par des drones sionistes. La situation humanitaire est désastreuse dans la bande de Ghaza, où «100 % de la population» est «menacée de famine», selon l'ONU, en raison du blocus.

POUR UNE SORTIE DE CRISE EN LIBYE

Soutien américain aux efforts conjoints de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte

Les États-Unis ont salué les efforts conjoints de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte visant à favoriser l'apaisement en Libye, dans le cadre d'une relance de la diplomatie régionale destinée à rétablir la stabilité dans ce pays en crise.

Washington a particulièrement mis en avant la relance du mécanisme des pays voisins de la Libye, créé pour contenir la situation à travers l'organisation d'élections générales, le retrait progressif des combattants étrangers et l'arrêt des ingérences extérieures. Dans une publication sur la plateforme X, l'ambassade américaine au Caire a souligné que «les parties libyennes doivent s'engager à prévenir la violence, protéger les civils et reprendre le dialogue en vue de construire un avenir stable et prospère» dans le pays. Des objectifs partagés par les pays voisins de la Libye, durement affectés par la persistance du conflit et la prolifération des milices armées. Samedi dernier, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a participé au Caire à la réunion ministérielle du mécanisme trilatéral des pays voisins sur la crise libyenne, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La rencontre a permis, selon le même communiqué, un échange de vues sur l'évolution de la situation en Libye. Les trois ministres ont discuté des moyens d'encourager



le processus politique libyen sous l'égide de l'ONU, tout en rappelant que les pays voisins sont les plus exposés aux conséquences du conflit et les plus aptes à comprendre ses enjeux complexes. Ils ont réaffirmé leur attachement à une résolution durable de la crise. Les travaux ont été sanctionnés par l'adoption d'un communiqué conjoint appelant à placer l'intérêt du

peuple libyen au-dessus de toute autre considération, à préserver les ressources nationales du pays et à parvenir à un consensus global entre les différentes parties libyennes, avec le soutien des Nations Unies et des pays voisins. Le communiqué a également souligné l'importance de l'unification des institutions politiques et militaires en Libye, ainsi que l'organisa-

tion d'élections législatives et présidentielles transparentes et inclusives. L'Algérie a toujours appuyé une stratégie diplomatique coordonnée qui engage des pays de la région, dans le but de discuter des implications frontalières et régionales du conflit libyen. Elle a une stratégie destinée à rallier le monde à l'instauration de la paix en Libye.

Y.B.

UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE AUTOUR DE LA PRÉSIDENTIE DE LA BAD

La Mauritanie encense l'Algérie

La Mauritanie n'a pas tardé à saluer, par l'intermédiaire de son agence de presse officielle, le soutien «ferme et décisif» de l'Algérie à la candidature du Dr Sidi Ould Tah à la présidence de la Banque africaine de développement (BAD). Bien plus qu'un simple geste symbolique, cet appui incarne, selon Nouakchott, une constante de la politique étrangère de l'Algérie vis-à-vis de son partenaire régional et stratégique. Selon l'agence mauritanienne, cette prise de position algérienne constitue un signal politique clair, porteur d'une volonté affirmée de consolider une coopération maghrébine authentique. En apportant son soutien à une compétence mauritanienne pour ce poste continental de premier plan, Alger a voulu dépasser la seule logique électorale pour affirmer une vision fondée sur le partenariat Sud-Sud et l'équilibre dans l'espace maghrébin et dans les institutions africaines. Ce type de soutien s'inscrit en fait dans une approche privilégiée par l'Algérie, celle de transformer les liens d'amitié en levier d'influence concrète dans les différentes compétitions africaines pour les postes stratégiques. Une approche qui s'est déjà traduite par des partenariats économiques et commerciaux durables,

fondés sur le principe gagnant-gagnant, au bénéfice de toutes les parties. À contre-courant, le Maroc a opté dès le premier tour pour le soutien au candidat sénégalais, révélant, selon la même source, un calcul géopolitique différent, éloigné de la logique algérienne d'unité maghrébine et de voix commune avant toute projection vers l'extérieur. Dans une analyse plus approfondie, l'agence mauritanienne affirme que l'Algérie défend une politique de promotion des compétences maghrébines dans les institutions africaines. Une stratégie motivée non seulement par des considérations politiques, mais aussi par la conviction que la décision africaine doit être portée par des visages qui traduisent les aspirations de peuples plutôt que les intérêts de lobbies. Une démarche résumée par une devise assumée : «L'Afrique aux Africains, et ses enfants doivent être au cœur de ses institutions.» L'agence conclut que le soutien algérien au candidat de Nouakchott va bien au-delà d'un simple alignement diplomatique. Il s'agit d'un pari stratégique sur la construction d'un Maghreb solidaire au sein de l'Afrique, à l'heure où se multiplient les projets de division et les rivalités stériles. L'Algérie persiste, par sa

vision, à privilégier l'unité et les solutions constructives. Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a d'ailleurs félicité son homologue mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani pour le succès de son pays à la tête de la BAD, saluant une victoire commune pour l'Afrique, l'Algérie et la Mauritanie. Dans le même temps, le ministère algérien des Finances a rappelé, dans un communiqué, le rôle central de l'Algérie au sein de la BAD, soulignant son poids en tant que troisième plus grand contributeur régional ainsi que sa présence permanente dans les organes de gouvernance de la banque, notamment au sein du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration. Ce positionnement a permis à l'Algérie de jouer un rôle clé dans le soutien à la candidature de Sidi Ould Tah lors des derniers rounds de vote, en favorisant l'émergence d'un consensus nord-africain. Un soutien déterminant qui a permis à la Mauritanie de l'emporter largement au troisième tour. Sidi Ould Tah devient ainsi le premier Mauritanien élu à la tête de la BAD, succédant à huit présidents depuis la création de l'institution en 1964 à Khartoum.

Y.B.

PREMIER JOUR DE L'EXAMEN DU BEM

«Dans un climat de confiance»

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a donné hier le coup d'envoi des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) session juin 2025, à partir du CEM Mohamed-Boudiaf dans la wilaya de Ghardaïa. Au total, «826 970 candidats passent leur BEM, à travers 3070 centres d'examens.»



Meriem Kaci

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée après avoir donné le coup d'envoi officiel des épreuves du BEM, le ministre a souligné que le nombre des candidats scolarisés est de 814 523, alors que les candidats libres sont au nombre de 12 447. Selon M. Saadaoui, 1 582 candidats aux besoins spécifiques sont également concernés par cet examen national.

Le ministre a, par ailleurs, affirmé que les services de son secteur avaient mobilisé tous les moyens nécessaires pour permettre aux candidats de passer leurs épreuves dans des conditions pédagogiques favorisant l'émulation positive. «Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour permettre aux candidats de passer les épreuves dans un climat pédagogique serein, après quatre années d'enseignement au cycle moyen», a-t-il dit.

Il a dans ce sens réitéré son appel aux élèves pour se concentrer sur leur révision et éviter d'interagir avec les fausses informations pouvant circuler en ligne, les invitant ainsi à se concentrer sur leurs révisions et leurs examens, d'autant que les sujets sont puisés dans les cours dispensés en classe durant l'année scolaire. Quant aux efforts déployés pour lutter contre la fraude aux exa-

mens, le ministre a exprimé son contentement du «recul de ce phénomène», qu'il renvoie aux mesures efficaces prises en ce sens. «Cela, poursuit le ministre, permet aux élèves de passer leurs examens en toute fluidité et dans un climat de confiance», a-t-il conclu. «En cas de non-respect de règles, si des candidats trichent ou sont complices de la triche, la loi sera appliquée. Les peines sont importantes, mais bien sûr nous ne voulons pas en arriver là, nous appelons les élèves à se concentrer sur leurs examens en se basant uniquement sur leurs connaissances.»

S'agissant de l'examen d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire, le ministre de tutelle estime que c'est «une expérience récente et qu'il est encore tôt de l'évaluer». Mais, dit-il, le ministère compte faire une évaluation de cet examen, en prenant l'avis des enseignants et des inspecteurs. Nous allons conserver les mécanismes apportant un plus à la qualité de l'éducation, a ajouté M. Saadaoui, rappelant que l'évaluation des acquis a été élargie aux classes de 3e et 4e année du primaire.

PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Dans ce sens, il explique que la qualité de l'enseignement repose sur plusieurs axes. Le ministre a cité le renforcement du nombre d'infrastructures,

l'enseignant spécialisé et les programmes d'enseignements. Pour lui, il relève de l'impossible «de garantir un enseignement de qualité dans des écoles surchargées. Les écoles doivent répondre aux normes et être prêtes pour le passage au numérique. «L'Etat prend en charge la réalisation des structures pédagogiques en vue d'atteindre les objectifs escomptés», parallèlement à «la stratégie de recrutement des diplômés issus des écoles normales supérieures, qui ont la priorité en matière de formation et de recrutement au sein du secteur de l'éducation nationale». «Chaque matière doit être enseignée par un professeur spécialisé», ajoute le ministre. Ces enseignants sont accompagnés par un personnel administratif, qui a, à son tour, besoin «d'accompagnement de soutien et de formation continue».

La commission nationale chargée d'examiner la question de la qualité de l'enseignement devra permettre d'atteindre la qualité de l'enseignement, à travers la méthodologie et les matières enseignées ainsi que l'allègement du volume horaire, à la satisfaction aussi bien des élèves que des enseignants.

Concernant les programmes d'enseignement, le premier responsable du secteur a fait savoir que «la commission nationale pour la qualité de l'enseignement dans les diffé-

rents paliers scolaires a déjà travaillé sur l'allègement des programmes de 3^e année primaire. Elle passera ensuite à ceux des classes de 4^e et 5^e AP, avant de passer ensuite aux programmes de l'enseignement moyen.

PROLONGATION DES DÉLAIS D'INSCRIPTION EN 1^{ER} ANNÉE PRIMAIRE

Les délais d'inscription des élèves en première année primaire via la plateforme numérique sont prolongés au 15 juin courant.

«Les parents sont tenus d'inscrire leurs enfants scolarisés en première année primaire exclusivement à travers la plateforme numérique», a-t-il déclaré. Il a souligné le caractère obligatoire et exclusif de cette démarche. «Il n'est pas acceptable que des élèves soient scolarisés sans être enregistrés sur la plateforme numérique», a insisté Saadaoui, précisant que cette mesure vise à garantir l'équité sociale et à assurer une gestion efficace du système éducatif. Le ministre a également expliqué que la stratégie globale de numérisation du secteur de l'éducation, vise à renforcer la transparence, l'efficacité budgétaire et la bonne gouvernance dans la gestion de toutes les composantes du système éducatif.

M.KA

AÏD EL-KEBIR Appel à une large participation à la collecte des peaux de moutons

Les participants à une rencontre consacrée à la campagne de collecte des peaux de sacrifice, tenue dimanche à Alger, ont souligné l'importance d'une forte mobilisation citoyenne pour cette initiative, qui vise à promouvoir la filière du textile et du cuir et à ancrer la culture du recyclage. Lors de cette rencontre organisée par l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social, le directeur de la veille stratégique au ministère de l'Industrie, Mokdad Agoun, a appelé les citoyens à participer activement à cette campagne nationale lancée récemment en prévision de l'Aïd el-Adha, en utilisant les deux applications dédiées qui facilitent le processus. Le responsable a mis en avant l'importance de cette campagne, organisée cette année sous le slogan : "on sacrifie, on écorche, on sale et on contribue avec une peau utile", soulignant le rôle des peaux collectées dans le développement de la filière textile et cuir, la réalisation de l'autosuffisance dans cette matière et la réduction de la facture d'importation. Il a ajouté que cette campagne, qui concerne 39 wilayas, joue un rôle crucial dans le renforcement des activités industrielles locales, le soutien de la chaîne de valeur entre producteurs et industriels, ainsi que la contribution à la protection de l'environnement.

Le ministère œuvre, dans ce cadre, à collecter les peaux et à les valoriser dans l'activité industrielle, a-t-il indiqué, insistant sur la nécessité, lorsque le sacrifice est effectué par le citoyen lui-même, de préserver l'intégrité de la peau, en évitant notamment de la laver à l'eau, ce qui accélère sa décomposition. Dans ce contexte, il a souligné le rôle des deux applications numériques mises en place par le ministère de l'Industrie pour faciliter l'opération. La première application, "Mri-guel Hidoura", affiche les points de collecte sur une carte interactive permettant aux citoyens de localiser le point le plus proche pour déposer la peau. La deuxième, "Moustafid", permet de faire don de la peau depuis chez soi, un collecteur est alors dépêché au domicile du citoyen pour la récupérer. De son côté, la sous-directrice au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rabiaa Zakhmi, a affirmé que les directions de wilayas et les chambres de l'artisanat contribueront à la réussite de la campagne et à sa promotion, en particulier en ce qui concerne les bonnes pratiques pour préserver l'intégrité des peaux afin qu'elles puissent être utilisées ultérieurement par les artisans.

APS

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

12 avions bombardiers mobilisés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a supervisé, dimanche à l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger, la mise en service du dispositif aérien de lutte contre les incendies de forêt pour l'été 2025. Dans le cadre des préparatifs de la saison de lutte contre les incendies de forêt pour l'année 2025, tous les moyens et équipements nécessaires à l'intervention rapide en cas de départ de feu ont été mobi-

lisés, dont 12 avions bombardiers d'eau de type AT 802 pour une intervention rapide et efficace en matière de lutte contre les incendies de forêts, affrétés en prévision de l'été 2025, a affirmé M. Merad dans une déclaration à la presse, en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, du directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, et du PDG du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi. Outre ces douze (12)

avions mis en service ce jour, la Direction générale de la Protection civile dispose de six (06) hélicoptères, de deux (02) avions de reconnaissance, d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau de grande capacité relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), a ajouté le ministre, saluant la mobilisation de 65 colonnes mobiles de la Protection civile, composées de 3770 agents et 650 camions d'intervention.

APS

FINANCE

Plaidoyer pour la création de structures de cybersécurité au sein des entreprises

Des experts et professionnels ont appelé, samedi à Alger, à l'adoption d'une approche stratégique en matière de cybersécurité au sein des entreprises, notamment dans le secteur financier, plaidant pour la mise en place de structures exclusivement consacrées à la sécurité des systèmes d'information.

Intervenant lors d'un atelier intitulé «La sécurité des systèmes d'information dans le circuit financier : de la résilience à la régulation», organisé par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et l'Association des anciens de l'Institut de l'économie douanière et financière (AIEDF), les participants ont souligné la nécessité, dans un contexte de transition vers le numérique, de créer des centres des opérations de sécurité (SOC) afin de faire face à la complexité croissante des menaces cybernétiques. Le président de l'UAR, M. Youcef Benmicia, a estimé que le renforcement de la résilience des systèmes d'information constitue «un enjeu stratégique pour tous les secteurs, en particulier celui des finances, marqué par l'interconnexion des systèmes, le développement des moyens de paiement et la gestion d'une grande masse de données».

Il a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie globale de gestion des cyberrisques, incluant des mesures de prévention et de protection, des plans de continuité d'activité et des solutions d'assurance adaptées. Benmicia a mis en garde contre les cyberrisques auxquels sont exposées les institutions financières, à l'instar de leurs homologues internationales, citant notamment les attaques par logiciels malveillants, le sabotage des systèmes ou encore le vol de données, pouvant entraîner des interruptions d'activité ou des pertes financières. Pour sa part, le P-DG de la Société industrielle algérienne de télécommunications (Sitel), M. Mourad Sidane, a insisté sur la nécessité d'anticiper les risques tels que le piratage, le vol de données ou les demandes de rançon, à travers la mise en place de SOC dans chaque entreprise, particulièrement dans le secteur financier. Animés par des analystes et des ingénieurs en sécurité, ces centres disposent d'outils de surveillance leur permettant de détecter, analyser et prévenir les attaques informatiques, a-t-il expliqué. Il a également souligné l'importance de la coordination entre ces structures pour former un véritable «bouclier digital» contribuant à la protection de l'économie nationale.

Sidane a salué le cadre juridique algérien en matière de cybersécurité, estimant que la sécurité informatique relève de la responsabilité de chaque entreprise, tout en devant être confiée à des spécialistes. De son côté, Mme Bouchera Bibi Triki, consultante en TIC, a appelé à l'adoption de politiques de sécurité alignées sur les objectifs stratégiques des entreprises. Elle a aussi insisté sur la nécessité de prévenir les cyberrisques internes par la sensibilisation et la formation du personnel.

BÂTIMENT

MeetMED met l'accent sur la relation entre l'eau et l'énergie

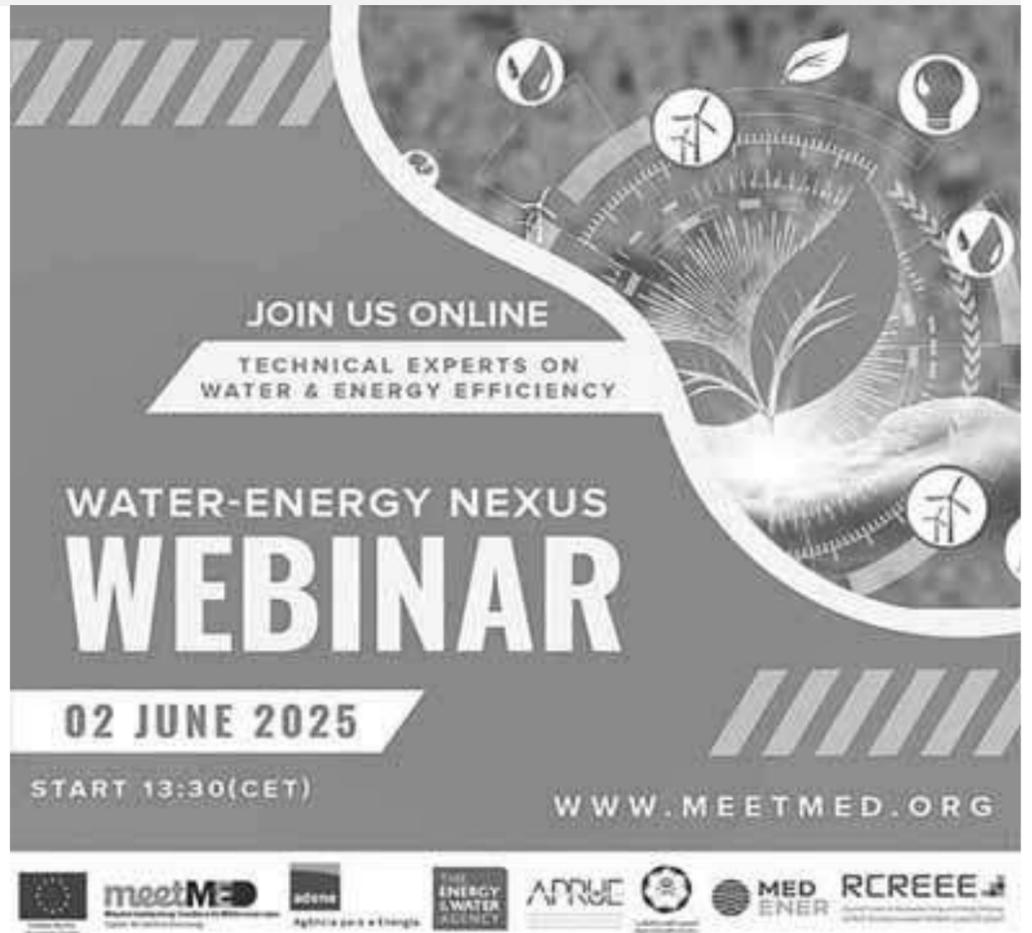
Dans le cadre du programme MeetMED, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) participe à un webinar sur la relation entre l'eau et l'énergie.

Inès B.

«Ce webinar mettra l'accent sur la relation entre l'eau et l'énergie dans les bâtiments, où un outil développé dans le cadre des activités du projet meetMED sera présenté», indique l'APRUE sur sa page officielle Facebook.

Cet outil repose sur une méthodologie d'évaluation du lien entre eau et énergie pour le bassin méditerranéen. Il vise à analyser et renforcer les mesures permettant de réduire la consommation d'eau et d'énergie, tout en améliorant la capacité à faire face aux changements climatiques. Le projet MeetMED (Atténuation et transition énergétique en région Méditerranée) est un projet financé par l'UE et mis en œuvre par l'Association méditerranéenne des agences nationales pour la gestion de l'énergie (MEDENER) et le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE).

Le programme MeetMED est un programme de coopération régionale visant à accélérer la transition énergétique dans la région méditerranéenne, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les secteurs du bâtiment et des appareils électroménagers. L'objectif principal du programme est d'accélérer la transition vers une économie à faible émission de carbone dans la région méditerranéenne. Les domaines d'intervention concernent l'efficacité énergétique dans les



bâtiments et les appareils électroménagers, ainsi que le développement des énergies renouvelables.

Il vise une approche multi-échelle, multi-acteurs et inclusive, impliquant les acteurs publics et privés ainsi que les collectivités locales et régionales.

Le programme met en œuvre des mesures d'efficacité énergétique, sensibilise le public aux enjeux énergétiques et facilite l'échange de bonnes

pratiques. Le programme contribue à la création de contextes socio-économiques plus stables, efficaces, compétitifs et résilients face au changement climatique dans les pays ciblés. La phase II du programme MeetMED se concentre sur le renforcement de la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et l'amélioration du mix énergétique des pays.

Ce projet favorise en outre la transition énergétique en

Méditerranée, en contribuant à une sécurité renforcée de l'approvisionnement énergétique, à des actions renforcées d'atténuation du changement climatique et à la promotion de sources d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique aux niveaux régional et national.

Les pays bénéficiaires sont l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Mauritanie, la Palestine, la Tunisie et le Maroc.

I. B.

APOCE

La protection du pouvoir d'achat est une responsabilité collective

La protection du pouvoir d'achat du citoyen «n'est pas du seul ressort de l'autorité publique, mais une affaire de société qui nécessite une concertation entre les institutions officielles et la société civile», a estimé, samedi à Annaba, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi.

Participant à une rencontre régionale qui a réuni des représentants d'associations de protection des consommateurs venus de 17 wilayas, aux côtés de responsables de l'entreprise Algérie Télécom, pour soulever les préoccupations des clients et améliorer la qualité du service qui leur est dû, M. Zebdi a indiqué que l'APOCE est «très proche du citoyen de par sa présence sur le terrain et sa capacité à suivre ses préoccupations quotidiennes, tout en proposant des solutions concrètes pour l'organisation et la stabilité du marché», selon l'APS. Il a ajouté que la protection du pouvoir d'achat, qui «commence par la prise de

conscience de l'importance de la planification financière et de la consommation responsable», se concrétise par «une participation consciente du citoyen à travers la surveillance du marché, la dénonciation des abus et le soutien des initiatives de la société, outre l'accompagnement des pouvoirs publics dans le processus de réforme économique et sociale».

La délégation de la direction générale d'Algérie Télécom, formée de responsables des services commerciaux et techniques et des relations avec la clientèle, a apporté des éclaircissements et des réponses aux différentes préoccupations soulevées, notamment celles liées aux interruptions de service et à la mauvaise couverture dans certaines zones. La volonté de l'entreprise d'améliorer la qualité des services fournis aux citoyens et la généralisation de l'utilisation de la technologie de la fibre optique, ainsi que le lancement de nouveaux services numériques, ont également été soulignés.

La rencontre a donné lieu à la projection de vidéos présentant les missions et les réalisations d'Algérie Télécom, ainsi que les efforts de l'APOCE en matière de sensibilisation, notamment à travers l'organisation de sondages d'opinion en collaboration avec les associations de la société civile pour améliorer le service public et protéger les droits des consommateurs.

Cette rencontre régionale a été sanctionnée par plusieurs recommandations visant à «renforcer l'inclusion numérique», à «améliorer les mécanismes de communication avec les citoyens» et à «réfléchir à des solutions proactives aux problèmes techniques récurrents». La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales organisées par l'APOCE en coordination avec Algérie Télécom pour promouvoir la culture de la qualité et renforcer les mécanismes de gouvernance participative dans l'intérêt du citoyen, et en adéquation avec la transformation numérique dans le pays.

AVEC 25,3 MILLIONS DE TONNES PAR AN

L'Algérie, premier producteur de GNL en Afrique

L'Algérie est le premier pays africain en termes de production de gaz naturel liquéfié (GNL), avec une capacité de production de 25,3 millions de tonnes par an. Cette performance intervient à un moment où le continent accélère ses investissements pour renforcer sa position sur le marché mondial du gaz naturel liquéfié (GNL).



Inès B.

Selon un récent rapport publié par l'unité de recherche de la plateforme spécialisée Ettaqa, huit pays africains, dont l'Algérie, le Nigeria et l'Égypte, constituent l'épine dorsale de l'industrie du GNL du continent, avec une capacité de production totale atteignant 77,3 millions de tonnes par an début 2025. Cela représente environ 15 % de la capacité mondiale estimée à 492 millions de tonnes d'ici 2024.

L'Algérie abrite quatre grandes installations de GNL de Sonatrach, situées entre les villes d'Arzew et de Skikda. Les plus importants d'entre eux sont les complexes GL1Z et GL2Z d'Arzew, avec une capacité de production de 16,1 millions de tonnes par an, auxquels s'ajoutent le complexe GL3Z d'une capacité de 4,7 millions de tonnes et le complexe de Skikda, doté d'une seule unité

de liquéfaction estimée à 4,5 millions de tonnes.

Le Nigeria arrive en deuxième position avec une capacité de liquéfaction de 22,2 millions de tonnes par an, grâce aux six unités de production du complexe NLNG de Bonny Island. L'Égypte arrive en troisième position avec 12,2 millions de tonnes via les usines de Damiette et d'Idku, malgré une baisse de sa production nationale et son passage à l'importation de GNL ces derniers mois.

L'Angola (5,2 millions de tonnes) et la Guinée équatoriale (3,7 millions de tonnes) complètent la liste des cinq premiers pays africains en termes de capacité de liquéfaction. Parallèlement, la Mauritanie et le Sénégal ont commencé à pénétrer le marché de l'exportation grâce à la première phase du projet Tortue Ahmeyim, dont la production a démarré en janvier 2023 avec une capacité de 2,3 millions de tonnes par an.

L'unité de recherche sur l'énergie prévoit que la part de l'Afrique dans la capacité mondiale de liquéfaction atteindra 19 % d'ici 2050, grâce aux expansions prévues dans des pays comme le Mozambique, le Nigeria et le Sénégal. Parallèlement, les exportations totales de gaz naturel liquéfié d'Afrique ont atteint environ 38,85 millions de tonnes en 2024, en baisse par rapport à 2023.

Notons par ailleurs que, selon un rapport de l'Union internationale du gaz (UIG), l'Algérie s'est classée, en 2024, au septième rang mondial en termes de capacité de production de GNL, devant, au niveau africain, le Nigeria (8e position) avec une capacité de production de près de 22,2 millions de tonnes/an et l'Égypte (10e position) avec 12,2 millions de tonnes.

Les États-Unis d'Amérique arrivent en tête de ce classement avec 91,4 millions de tonnes/an, suivis de l'Austra-

lie (87,6 millions de tonnes/an) et du Qatar (77,1 millions de tonnes/an). Ces trois pays représentant ensemble plus de la moitié de la capacité de production mondiale.

La Malaisie arrive, quant à elle, en quatrième position avec une capacité de production de 32 millions de tonnes/an, juste avant l'Indonésie (30,3 millions de tonnes/an), la Russie (29,1 millions de tonnes/an), l'Algérie, le Nigeria, Trinité-et-Tobago (14,8 millions de tonnes/an) et l'Égypte.

La capacité de production de GNL dans le monde a augmenté à 483,1 millions de tonnes/an jusqu'à fin février 2024, tandis que l'utilisation moyenne de la capacité de production exploitée était d'environ 88,7 % l'année dernière, en légère baisse par rapport à 2022 (89 %).

I. B.

OPEP+ L'Algérie et sept autres pays augmentent leur production pétrolière

L'Algérie et sept autres pays membres de l'alliance Opep+ ont décidé, une nouvelle fois, la levée progressive des réductions volontaires de production appliquées depuis deux ans. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle par visioconférence, rassemblant les huit pays de l'Opep+ qui avaient adopté des réductions volontaires en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie, selon l'APS.

À l'issue de cette réunion, à laquelle a participé le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, les huit pays ont convenu d'un ajustement collectif à la hausse de leur production, à hauteur de 411 000 barils par jour pour le mois de juillet 2025. Selon un communiqué publié par l'Opep sur son site officiel, cette décision s'appuie sur "des perspectives économiques mondiales jugées stables et sur des fondamentaux solides du marché pétrolier, comme en témoigne notamment le niveau bas des stocks mondiaux de brut". Les huit pays avaient convenu, lors d'une réunion tenue le 3 mars 2025, d'un retour progressif de leurs réductions volontaires (2,2 millions de barils/jour) à compter du 1er avril 2025, via un plan de hausses mensuelles échelonnées jusqu'à fin 2026. Cependant, une nouvelle décision prise le 3 mai dernier a acté l'accélération de ce plan de trois mois, une mesure qui vise à "renforcer la stabilité du marché pétrolier et à accélérer les efforts de compensation des pays concernés", selon l'Opep. L'augmentation annoncée de 411 000 barils/jour en juillet 2025 équivaut à trois hausses mensuelles cumulées, ce qui signifie que les quotas de production qui devaient initialement s'appliquer en janvier 2026 seront mis en œuvre en juillet 2025. D'après les chiffres joints au communiqué, la production algérienne atteindra 936 000 barils par jour en juillet prochain, pour ensuite s'élever progressivement à 1,007 million de barils par jour d'ici juillet 2026. Les huit pays ont toutefois souligné que ces augmentations pourront être suspendues ou révisées en fonction de l'évolution des conditions du marché, précise le communiqué. Enfin, les ministres ont convenu de maintenir des réunions mensuelles afin d'évaluer l'évolution du marché, le respect des engagements de production et l'état des compensations, indique la même source, ajoutant que la prochaine réunion est prévue pour le 6 juillet 2025.

DGI

Jibayatic continue de gagner du terrain

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé hier le lancement officiel du système d'information fiscale « Jibayatic » et sa mise en service dans six centres de proximité d'impôts répartis dans quatre wilayas.

Selon un communiqué de la Direction, le lancement a concerné les centres fiscaux de Khemis Miliana El Bayda (wilaya d'Ain Defla), de Cherchell (wilaya de Tipaza), d'Illizi (wilaya d'Illizi) et d'El Milia (wilaya de Jijel). Cette étape s'inscrit dans le cadre de la numérisation de l'administration fiscale et de l'amélioration de la qualité des services publics. Ce nouveau système vise à simplifier les

procédures fiscales pour les contribuables, en leur permettant de déclarer leurs impôts et taxes par voie électronique, d'améliorer la transparence et la rapidité de traitement, et de contribuer à la réduction des formalités administratives. Les personnes intéressées peuvent trouver plus d'informations sur le système et les modalités d'abonnement via le lien officiel de la Direction générale des impôts :

<https://mfdgi.gov.dz/portailpublic>.

Le système Jibayatic tend en fait à faciliter les procédures fiscales et à optimiser les prestations fournies, à travers la déclaration de paiement des impôts et

des taxes via internet. Ce système, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du projet de modernisation de l'administration fiscale, la généralisation de la numérisation dans le secteur des finances se renforce de plus en plus et devient une réalité palpable. En effet, il s'agit d'une démarche qui est à même de garantir, progressivement mais sûrement, une transition réussie vers un environnement fiscal numérique et innovant.

Grâce à ses nombreuses fonctionnalités avancées, le système Jibayatic offre « une vue d'ensemble » permettant aux responsables fiscaux de prendre les

meilleures décisions et d'assurer une gestion, à la fois efficace et efficiente, des ressources. Il s'agit, en somme, d'une plateforme numérique à haut rendement, puisqu'elle permet l'exécution de toutes les opérations fiscales.

Jibayatic est actuellement utilisée au niveau d'une centaine de sites, centres des impôts et centres de proximité des impôts (CPI) compris, direction des grandes entreprises y compris. Aussi, et selon les prévisions en la matière, le réseau d'utilisateurs de ce système est appelé à être renforcé davantage tout au long de l'année en cours.

I. B.

RÉCOLTE DE TRITICALE À EL-OUED

Des prévisions optimistes

La campagne de moisson du triticale, céréale hybride entre l'orge et le seigle, a été lancée dans la wilaya d'El-Oued avec des prévisions "optimistes", ont estimé samedi les responsables de la Chambre locale de l'agriculture.

Prévue sur une superficie de 1.000 hectares, cette production est actuellement destinée à la fabrication d'aliments de bétail, et sera appelée dans le futur à être exploitée dans l'agroalimentaire, a affirmé le président de la Chambre, Djelloul Othmani, en marge du lancement de la campagne de moisson dans une exploitation à El-Hedhoudi, commune d'Ourmes (15 km Nord-ouest d'El-Oued). Cette campagne cible, dans sa première phase, des superficies cultivées dans la commune d'Ourmes, représentant 30% de la superficie globale dédiée à ce genre cultural, et sera poursuivie par la suite dans les autres exploitations productrices de la wilaya, a-t-il expliqué. Selon M. Othmani, la Chambre de l'agriculture envisage, à la lumière des résultats encourageants obtenus en la matière, d'arrêter un programme de sensibilisation et d'orientation pour inciter les agri-



culteurs à adhérer à ce projet de culture céréalière, en vue d'accroître les capacités productrices en la matière. Approché par l'APS, l'agronome Ahmed Allali a affirmé que la culture du triticale a été menée, cette saison, dans les communes d'Ourmes,

Hassi-Khelifa, Hassani-Abdelkrim, Guemmar, Reguiba et Kouinine, et sera étendue, la saison prochaine, aux autres communes agricoles de la wilaya. Un rendement oscillant entre 90 à 110 QX/ha de triticale avait été obtenue la saison écoulée dans la wilaya

d'El-Oued, en dépit de la pauvreté des sols cultivés. Le triticale constitue une céréale fourragère à haute valeur nutritive, pouvant aussi être utilisée pour l'alimentation humaine en lui ajoutant 40% de farine de blé dur, a expliqué M. Allali.

TLEMCCEN

Une production de plus de 176.000 quintaux de céréales attendue

Une production de plus de 176.600 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Tlemccen, au cours de la campagne de moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris auprès des services agricoles. Le chef du bureau d'organisation de la production et de l'appui technique, Kamel Othmani a précisé à l'APS que cette campagne, qui sera lancée au début du mois de juin, devra permettre la récolte de plus de 47.204 quintaux de blé dur, plus de 33.082 quintaux de blé tendre, plus

de 94.518 quintaux d'orge et plus de 1.825 quintaux d'avoine. La superficie totale emblavée en céréales cette saison s'élève à 68.300 hectares, répartie comme suit : 42.920 hectares d'orge, 16.065 hectares de blé dur, 7.708 hectares de blé tendre, 1.604 hectares d'avoine et 2 hectares de triticale, selon la même source, qui précise que la superficie programmée pour la moisson est estimée à plus de 22.000 hectares. Il convient de noter que pour cette campagne, 336 moissonneuses-

batteuses, plus de 5.000 tracteurs et d'autres équipements ont été mobilisés. En outre, 21 points de collecte relevant de la Coopérative des céréales et de légumes secs de Tlemccen ont été mis à disposition, avec une capacité d'accueil globale de 2,03 millions de quintaux, en plus de 8 centres de stockage intermédiaire récemment ajoutés dans la wilaya, chacun ayant une capacité de 50.000 quintaux. La direction des services agricoles a également pris une série de mesures préventives pour

éviter les incendies dans les zones céréalières, notamment la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les incendies en coordination avec les directions des forêts, de la protection civile et les chefs des circonscriptions agricoles. Une campagne de sensibilisation a également été lancée à destination des agriculteurs pour les inciter à labourer une bande de 3 mètres entre les cultures céréalières, les routes, les forêts et les lignes ferroviaires, selon le même responsable.

BLIDA

Lancement "prochain" des travaux d'extension du CET d'Ain Romana

Les travaux d'extension du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Ain Romana, à l'Ouest de Blida, seront lancés prochainement, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de l'environnement. Les travaux d'extension de ce CET d'Ain Romana, dont le taux de saturation est estimé à 300 %, visent la réalisation d'une nouvelle tranchée de près de deux (2) hectares, destinée à accueillir les déchets

des communes de la partie-Ouest de la wilaya, soit Mouzaia et Ain Romana, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Ce projet, doté d'une enveloppe de 70 millions de DA, va également permettre de réduire la pression sur le CET d'Oued El Alleug, ayant bénéficié dernièrement d'une opération d'extension qui lui a permis de porter sa capacité d'accueil à un (1) million de mètres cubes

de déchets. "Le projet d'extension du CET d'Ain Romana sera livré avant la fin de l'année en cours", selon le directeur de l'environnement. Par ailleurs, le même responsable a souligné que les études relatives à la réalisation de deux (2) nouveaux centres de tri, de traitement et de valorisation des déchets ménagers, d'une capacité de 1000 tonnes/jour chacun, sont en phase de finalisation, en vue du lancement

des deux projets dans les plus brefs délais, à l'Est et à l'Ouest de la wilaya. Pour rappel, la wilaya de Blida produit près de 1100 tonnes de déchets/jour, qui sont traités au niveau de sept (7) sites d'une capacité allant de 350 à 450 tonnes, lesquels enregistrent actuellement un taux de saturation variant entre 120 % et 300 %, selon les données de la direction de l'environnement.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Formation au profit d'officiers de police à Constantine

Quatre (4) groupes d'officiers de police de la sûreté de wilaya de Constantine ont bénéficié d'une session de formation sur les techniques de contrôle des conditions d'exercice des activités commerciales, à l'initiative de la direction locale du commerce, a-t-on appris samedi de la directrice locale du secteur par intérim, Nabila Zebiri. La formation, organisée la semaine passée, une première du genre dans la wilaya, a axé sur le volet juridique lié aux activités commerciales ainsi les démarches et les méthodes à suivre pour vérifier la conformité des entreprises commerciales et économiques aux réglementations en vigueur, a indiqué à l'APS la même responsable. La session de formation s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations et directives des pouvoirs publics, visant une meilleure gestion du secteur du commerce et la consolidation des compétences des partenaires du secteur, est-il souligné. Plusieurs axes clés ont été évoqués lors de cette formation de cinq (5) jours, les conditions d'accès à l'activité commerciale, les sanctions en cas de non-conformité, l'identification du registre du commerce, les procédures d'inscription au registre du commerce électronique, le cadre juridique et légal de l'exercice des activités commerciales et les missions des comités de wilaya chargés du contrôle des activités commerciales organisées, notamment. D'autres thèmes portant "le constat d'infractions liées aux pratiques commerciales", "l'actualisation des procédures liées à l'établissement et l'exécution des décisions administratives (fermeture et ouverture des locaux commerciaux)", "la valorisation des procédures concernant les opérateurs économiques étrangers", "l'élaboration d'enquêtes administratives liées aux commerçants étrangers" ont constitué également des thèmes de discussion, lors de cette formation. Cette formation, encadrée par des responsables des services contentieux et pratiques commerciales de la direction locale du commerce, a été accueillie favorablement par les officiers de ce corps sécuritaire, a-t-on indiqué.

OUM EL-BOUAGHI

25 km de pistes agricoles au profit de plusieurs communes

Les travaux d'ouverture de 25 km de pistes agricoles seront prochainement lancés à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum E Bouaghi, a-t-on appris samedi auprès du chef du service d'aménagement rural, de promotion et de l'investissement à la Direction locale des services agricoles. M. Ferhat Henk a précisé à l'APS que l'ouverture de ces pistes retenue pour la wilaya au titre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice 2025 mobilise une enveloppe financière estimée à 60 millions DA. Ces opérations bénéficient aux régions rurales des communes d'El Amiria, Ouled Hamla, Ain Zitoune, Ain Babouche, Berrich, Zorg, F'kirina, Bir Chouhada et d'Ouled Zouai, selon la même source. Ce type d'opérations a pour objectif de désenclaver les exploitations agricoles et de faciliter l'accès des agriculteurs à leurs terres, selon le même cadre qui a rappelé que 18 km de pistes agricoles ont été ouverts à travers la wilaya de 2019 à 2022.

PÉRIODE DES EXAMENS

Comment gérer le stress ?

La période d'examen, notamment les épreuves officielles comme le bac, est souvent source de stress pour de nombreux étudiants. Il existe pourtant des solutions simples pour y faire face. Comment éviter d'être submergé par le stress avant de passer les examens ? Que faire pour améliorer vos capacités de mémorisation ? Autant de questions qui se posent avec acuité.

La période d'examen est la première source de stress chez les étudiants, d'autant plus que les résultats conditionnent le reste du parcours scolaire et universitaire. La première chose à faire pour se présenter le plus sereinement possible est donc de préparer les épreuves en amont et d'éviter le bachotage de dernière minute, épuisant pour le cerveau et peu efficace sur le long terme. Selon les experts, il est judicieux de réviser et de fichier les cours régulièrement. Un bon planning de révision, soutenu non pas à l'approche des examens mais tout au long de l'année scolaire est vivement conseillé car la réussite est le fruit d'un travail de longue haleine. D'ailleurs, mieux vaut éviter de réviser la veille de l'examen, mais de se contenter d'un bref coup d'œil sur les fiches, une demi-heure avant de passer l'épreuve. Il faut aussi prendre l'air, changer d'ambiance, se ressourcer pour éviter le stress durant la période de révision et des examens», insistent les experts qui précisent que la confiance en soi est un atout considérable dans la lutte contre le stress. Outre le fait d'anticiper son planning de révision, il est essentiel d'adopter une bonne hygiène de vie, préconisent les experts. Ainsi, « l'élève doit bien dormir et

savoir quand dormir pour optimiser ses chances de mémorisation. De même, « il est important d'éviter les substances et les éléments stimulants, comme le café, le tabac et les boissons énergisantes », alertent les médecins. Ces derniers attirent l'attention sur les mauvaises habitudes que certains bacheliers perpétuent comme l'addiction aux écrans.

Prévoir de longues plages horaires sans écran : il a été scientifiquement prouvé que la lumière bleue des écrans amplifie la nervosité et affecte la qualité du sommeil. D'ailleurs, le manque de sommeil est l'une des principales sources de stress. Ainsi, pour être en pleine forme, il est conseillé de s'organiser pour dormir au moins neuf heures par jour. Le fait de développer des émotions positives atténue le stress pré-examen. Les moments de détente et de sociabilité sont essentiels à votre équilibre. Pratiquer une activité physique est un autre moyen de se dépenser et d'évacuer le stress. Avec les nombreux cours à retenir et la pression familiale, il est courant pour les étudiants de se sentir submergé à l'approche d'un concours ou d'un examen comme le baccalauréat. Malheureusement, le stress affecte la concentration et la capacité



de mémorisation. Afin de gérer facilement le stress, l'un des conseils est de prévoir des méthodes de relaxation qui constituent un bon moyen de rassembler l'énergie. « La pleine conscience est notamment une pratique qui a fait ses preuves, en permettant de faire le tri dans ses pensées. Le principe consiste à s'ancrer dans le moment présent, en observant

sa respiration ou ses sensations corporelles. Elle peut aussi être appliquée dans les activités quotidiennes, en essayant de se rendre pleinement conscient lors d'actions quotidiennes, souvent effectuées de façon automatique : marcher, manger, se laver les dents... Consacrer quelques minutes à ces petits moments de pleine conscience tout au long de la journée

contribue à faire baisser efficacement le stress », selon les experts. Autre méthode bénéfique, essayer de visualiser sa réussite à l'examen pour se mettre dans les meilleures conditions, en imaginant chaque détail. Il a été prouvé que les exercices de visualisation positive augmentent les chances de réussite d'un candidat.

A.B.

SCLÉROSE EN PLAQUES

Mise en garde contre la vitamine D

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie auto-immune affectant le système nerveux central, où une dysfonction du système immunitaire entraîne des lésions touchant la myéline, responsable de la protection des fibres nerveuses. Ces lésions

perturbent les fonctions motrices, sensitives, cognitives, visuelles, et sont à l'origine de troubles sphinctériens, urinaires et intestinaux. À plus ou moins long terme, ces symptômes peuvent conduire à un handicap irréversible. Si les traitements actuels réduisent les poussées et améliorent la qualité de vie des patients, ils ne parviennent pas à prévenir la progression du handicap. Outre la prédisposition génétique, plusieurs facteurs, notamment environnementaux, influencent le développement de la SEP. Parmi les plus connus figurent les facteurs climatiques,

en particulier le niveau d'ensoleillement, qui affecte les taux de vitamine D (la vitamine D est produite par l'organisme sous l'effet du soleil). Cette observation a orienté de nombreuses recherches vers le rôle de la vitamine D. L'on sait désormais que la carence est un facteur de risque pour la sclérose en plaques (SEP) et est associée à l'activité de la maladie, mais les données sur les bienfaits d'une supplémentation sont contradictoires. Pour les chercheurs, « le cholestérol oral à haute dose a réduit l'activité de la maladie dans le syndrome cliniquement isolé et

dans la sclérose en plaques rémittente précoce (caractérisée par des poussées de symptômes suivies de périodes de rémission, durant lesquelles les symptômes disparaissent partiellement ou complètement, ndlr). » Ces résultats justifient de nouvelles investigations à large échelle, notamment sur le rôle potentiel du cholestérol à haute dose en traitement additif à celui de la SEP. « Ces résultats prometteurs font de la vitamine D un candidat potentiel pour une thérapie d'appoint dans la stratégie thérapeutique de la SEP », soulignent les experts.

AU PROFIT DES PÈLERINS ALGÉRIENS

Lancement du service de localisation des camps à Mina et Arafat via Bawabetelhadj

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé, via le portail électronique +Bawabetelhadj+, un service permettant de localiser les camps à Mina et Arafat, au profit des pèlerins algériens concernés par la saison du Hadj 2025, indique, dimanche, un communiqué du ministère. "Le lancement du service de localisation des camps à Mina et Arafat vise à permettre au pèlerin de repérer facilement l'emplacement de son camp aux Lieux Saints, avec un simple clic sur le numéro du bureau auquel il appartient, apparent sur +Bawabetelhadj+", précise la même source. En cliquant sur le numéro du bureau, le pèlerin pourra, grâce à un lien de localisation via le service du Système mondial de positionnement +GPS+, repérer avec précision et exactitude l'emplacement de son camp, que ce soit à Arafat ou à Mina", conclut le communiqué.

UNE CÉRÉMONIE PRÉSIDIÉE PAR MOULOUDJI

Célébration de la journée mondiale de l'enfance

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a coprésidé, samedi à Alger, en compagnie du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance.

Dans son allocution, Mme Mouloudji a affirmé que la prise en charge de l'enfance en Algérie "a enregistré une avancée remarquable à tous les niveaux, grâce aux acquis réalisés sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse d'affirmer l'impératif de garantir la protection des enfants contre tous les dangers, de consacrer leur intérêt et de concrétiser leur droit à une couverture sanitaire et à une éducation

de qualité". Elle a souligné, dans ce sens, qu'un travail est en cours, en coordination entre les différents secteurs et l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), avec l'association de la société civile, pour "renforcer la protection de l'enfant contre toute forme de violence et de maltraitance, notamment en mettant en place des mécanismes de prévention et en consolidant les mesures de sensibilisation". Mme Mouloudji a également fait savoir que son secteur œuvrait, en collaboration avec les instances et les organisations activant dans la protection de l'enfance, la prise en charge de la famille et le renforcement de ses capacités, à "assurer une enfance saine et sereine, et à former des générations d'enfants loyaux envers leurs pays et imprégnés des valeurs humaines". La ministre a appelé, dans ce sillage, les organisations actives sur la scène internationale à

"multiplier les efforts pour faire cesser les attaques contre les enfants palestiniens, les privant de leur droit à la vie, à la sécurité et à la liberté". Pour sa part, Mme Cherfi a souligné "l'intérêt particulier qu'accorde l'Etat à la protection et à la promotion de l'enfance, traduit par l'instauration d'un arsenal juridique solide et la mise en œuvre de programmes nationaux et de mécanismes pratiques pour promouvoir la prise en charge de cette catégorie". Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général des Douanes, le Général Major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, du Président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels, d'organismes nationaux, et de corps de sécurité.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au moins 175 morts dans des inondations qui ont frappé le Nigeria

Le président nigérian, Bola Tinubu, a ordonné de mettre en place une cellule de crise. Des camps de tentes sont installés pour les habitants des zones sinistrées, où ils reçoivent de la nourriture et de l'eau potable.

Au moins 175 personnes sont mortes dans les inondations dans la partie centrale du Nigeria, a rapporté le journal The Nation, qui cite un nouveau bilan annoncé par les autorités locales. Un précédent bilan a fait état de 150 morts. Le président nigérian, Bola Tinubu, a ordonné de mettre en place une cellule de crise. Des camps de tentes sont installés pour les habitants des zones sinistrées, où ils reçoivent de la nourriture et de l'eau potable. Suite aux inondations, 50 maisons ont été submergées avec leurs habitants. Des opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent. Des pluies torrentielles mercredi soir ont emporté et submergé des dizaines d'habitations dans la ville de Mokwa et ses environs, située près du fleuve Niger. Des corps ont été engloutis par le fleuve et charriés plus en aval, a déclaré le porte-parole de l'Agence de gestion des urgences (NEMA) de l'Etat du Niger où est située la ville de Mokwa, Ibrahim Audu Hussein. La NEMA a indiqué que la Croix-Rouge nigériane, des volontaires locaux, l'armée et la police participent tous aux opérations de secours. Les scientifiques ont averti que le changement climatique alimentait des phénomènes météorologiques plus extrêmes.



PLUIES DE MOUSSON EN INDE

Au moins 30 morts

Des inondations et des glissements de terrain, survenus suite aux pluies de mousson ces deux derniers jours, ont tué au moins 30 personnes dans le nord-est de l'Inde, indique dimanche un nouveau bilan officiel. Des responsables des services de gestion des catastrophes ont précisé que huit personnes étaient décédées dans l'Etat d'Assam, et neuf dans celui d'Arunachal Pradesh, essentiellement dans des glissements de terrain. Cinq autres ont trouvé la mort dans l'Etat voi-

sin de Mizoram, ont déclaré les autorités de l'Etat. Six personnes ont perdu la vie dans l'Etat de Meghalaya et au moins deux autres dans ceux de Nagaland et de Tripura. Le précédent bilan des pluies torrentielles dans le nord-est de l'Inde, donné samedi, faisait état de cinq morts dans l'Etat d'Assam. Une alerte rouge a été émise pour plusieurs zones de la région Nord-Est après les pluies incessantes des derniers jours. Les rivières gonflées par les pluies diluviennes - y compris le puis-

sant Brahmapoutre, qui prend sa source dans l'Himalaya et traverse le nord-est de l'Inde avant de se jeter dans son delta au Bangladesh - ont débordé dans toute la région. L'armée indienne a déclaré avoir sauvé des centaines de personnes «lors d'une opération massive» dans l'Etat de Manipur. «Des personnes ont été déplacées vers des endroits plus sûrs», a précisé l'armée samedi. «De la nourriture, de l'eau et des médicaments essentiels ont été fournis», selon elle.

ETHIOPIE

Premier décès dû à la variole du singe

Le ministère éthiopien de la Santé a annoncé samedi, le premier décès lié à la variole du singe (mpox) dans le pays, précisant que cinq personnes sont encore infectées par le virus. Selon le rapport quotidien publié par le ministère, aucun nouveau cas ni aucune guérison n'ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures.

Les cinq cas actifs ne présentent aucun signe de gravité. Les premiers cas confirmés ont été détectés la semaine dernière à Moyale, une ville de la région Oromia, située près de la frontière kényane. L'in-

fection a touché une famille de trois personnes - les deux parents et leur nourrisson - testées positives après avoir présenté des symptômes. L'origine de la contamination fait toujours l'objet d'une enquête.

«Nous suivons la situation de près et poursuivons nos efforts de dépistage et de surveillance», a déclaré le ministère dans un communiqué. Au 31 mai, l'Ethiopie avait effectué 15 tests de dépistage de la variole du singe, concentrés principalement dans les zones où des symptômes ont été signalés, ou dans les zones

où des cas contacts avaient été identifiés. Face à la situation, les autorités ont renforcé la surveillance dans les villes frontalières et lancé des campagnes de sensibilisation à destination de la population. Plus de 17.000 personnes ont contracté la variole du singe (mpox) sur le continent africain, dont plus de 70 sont décédées, depuis le début de l'année en cours, a indiqué récemment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ajoutant que la République démocratique du Congo (RDC) est le pays le plus touché par cette épidémie.

FACE À L'AUGMENTATION DES CAS

La Sierra Leone cherche à contenir la flambée du mpox

Les autorités sierra-léonaises appellent à l'aide internationale pour enrayer la progression du mpox dans le pays alors que le nombre de cas a augmenté, selon un bilan officiel samedi. «Nous apprécions (le concours) de nos partenaires au développement. Nous continuerons à demander leur assistance pour obtenir les ressources nécessaires à la réponse aux cas de mpox en hausse dans le pays», a déclaré vendredi à la presse le vice-ministre de la Santé Charles Senessie. «Nous travaillons 24 heures sur 24 pour mettre la pandémie sous contrôle. Nous continuons à doter nos agents de santé des ressources humaines, financières et

logistiques nécessaires», a assuré M. Senessie. Un total de 3.350 cas ont été recensés depuis janvier dans le pays, dont 1.779 guéris mais 16 morts, selon un bilan officiel.

Un précédent bilan publié le 23 mai faisait état de 3.011 cas, dont 14 personnes décédées. Le vice-président Mohamed Juldeh et M. Senessie ont visité jeudi un nouveau centre de traitement du mpox, d'une capacité de 400 lits, ouvert dans la capitale Freetown. «Nous avons ouvert ce centre pour traiter les cas suspects et confirmés» de la maladie, a dit à des journalistes M. Juldeh. Vingt mille doses de vaccins étaient attendues dimanche,

selon le directeur de l'agence publique en charge de la lutte contre la maladie, Foday Sahr.

«Elles sont destinées aux (personnes en) contact, à hauts risques» avec la maladie, dont les agents de santé, a-t-il dit, sans préciser l'origine de ces vaccins. Un total de 42.872 agents de santé, en première ligne dans la lutte contre la maladie, ont été jusqu'ici vaccinés. Parallèlement, 1.512 cas contacts ont été recensés pour un suivi, selon M. Sahr. Le mpox, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules. Iden-

tifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains. Elle a commencé en 2022 à s'étendre dans le reste du monde, notamment dans des pays développés où le virus n'avait jamais circulé. L'OMS a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour cette épidémie. La Sierra Leone a été l'un des pays les plus touchés par Ebola qui a surtout sévi en Afrique de l'Ouest il y a une dizaine d'années. L'épidémie y a tué environ 4.000 personnes, dont près de 7% du personnel de santé, entre 2014 et 2016.

POLOGNE

Début du vote pour le second tour de l'élection présidentielle

Plus de 30.000 bureaux de vote ont ouvert en Pologne dimanche pour le second tour de l'élection présidentielle, ont rapporté des médias. Près de 29 millions de citoyens polonais (dont près de 700.000 hors du pays) ont le droit de voter pour l'un des deux candidats, à savoir le représentant de la Coalition civique (KO) au pouvoir, Rafal Trzaskowski, et Karol Nawrocki soutenu par le parti d'opposition Droit et Justice (PiS). Le 31 mai, en raison du décalage horaire, le vote a eu lieu dans les pays d'Amérique du Nord et du Sud. En Pologne, les bureaux de vote fermeront à 21h00 heure locale (UTC+1), après quoi les résultats des sondages à la sortie des urnes seront annoncés. La Commission électorale de l'Etat prévoit de dévoiler les résultats définitifs du scrutin le 2 juin. Les sondages d'opinion n'ont pas révélé de favori dans la course. Le président de la Pologne est élu pour un mandat de cinq ans et ne peut être réélu qu'une seule fois.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF

Nouvelles modalités pour l'accession en Ligue 1

Marouane A.

Le bureau fédéral de la FAF a décidé de nouvelles modalités pour l'accession en Ligue 1 Mobilis, à partir de la saison prochaine, après la réunion de cette structure tenue avant-hier soir. Ainsi, l'accession concernera désormais trois clubs au lieu de deux, les premiers des groupes, Centre-Est et Centre-Ouest, en plus d'un troisième qui sera connu après organisation de play-offs qui concerneront les 3e et 4e de chaque groupe. Un mini-tournoi sera organisé avec une demi-finale et une finale et le vainqueur rejoindra les deux autres clubs qualifiés précédemment. Le changement de système de montée avait été demandé par de nombreuses parties, surtout après ce qui s'est passé cette saison, avec l'USMH qui n'a pas pu accéder malgré le fait qu'elle a obtenu 70 points cumulés après une saison presque sans faute. Par ailleurs, l'accession de trois clubs, conduira à la descente de trois clubs de la Ligue 1, ce qui rendra la compétition plus disputée entre les équipes et cela diminuera le jeu de coulisses. Pour revenir au tournoi play-off, on apprend que les rencontres se déroulent sur des terrains neutres avec la présence de la VAR et un arbitrage international.



Pour ce qui est de la Ligue 1, le BF a entendu un exposé du président de la LFP, Amine Mesloug, dans lequel il abordera le sujet de la programmation du championnat et qui est encore en retard, puisqu'il reste encore 3 journées à disputer, alors que la majorité des championnats dans le monde sont terminés. Aussi, le bureau fédéral a pris connaissance du lancement de la procédure de licence de club pour la saison 2025/2026 et

recommande aux clubs de veiller à répondre aux exigences édictées par le règlement y afférent. Les clubs qui n'auront pas rempli les conditions exigées s'exposeront aux sanctions sportives qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction de prendre part au championnat de football professionnel. Aussi, la procédure d'introduction des dossiers sur le système CLOP se déroulera conformément aux exigences du règle-

ment sur l'octroi de licence aux clubs et sera clôturée le 10 Juin 2025. Les clubs de la ligue 1 sont invités à présenter avant le 30 juin 2025 un budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 approuvé et visé par le propriétaire du club.

VOILA LES CLUBS QUI PRENDRONT PART AUX COMPÉTITIONS INTERAFRICAINES

Le Bureau fédéral, a désigné,

par ailleurs, les clubs qui devront prendre part aux compétitions africaines, la saison prochaine. Ainsi, le premier et le second au classement général de la L1 prendront part à la Ligue des champions d'Afrique, alors que le troisième et le détenteur de la Coupe d'Algérie devront participer à la Coupe de la Confédération. La nouveauté, cette fois-ci, est que le finaliste de la Coupe d'Algérie pourra jouer la Coupe de la CAF, si le détenteur du trophée se classe parmi les trois premiers de la Ligue 1. Cela fait les affaires pratiquement de l'USMA qui est ainsi assuré de jouer la CAF, quoi qu'il en soit, lui qui a raté le coche en championnat et se trouve en finale de la Coupe d'Algérie qu'il disputera face au CRB. Dans le même temps, le PAC qui caressait le vœu de jouer la compétition africaine voit son rêve brisé. Autre nouveauté est que les clubs engagés dans les compétitions africaines devront s'engager par écrit du respect de la programmation et le calendrier national, afin d'éviter tout retard, étant donné que la saison 2025/2026 doit se clôturer avant la fin mai 2026. Chaque club concerné devra disputer son match de championnat national dans un délai de 72 heures avant ou après son match de compétition interclubs de la CAF.

M. A.

FOOTBALL

Walid Sadi met le cap sur la formation

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Oualid Sadi, a souligné, samedi soir à Oran, que le mandat olympique actuel de la fédération sera consacré principalement à la formation, notamment celle des jeunes catégories. Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la première édition du Championnat national des académies professionnelles de football des moins de 13 ans, à laquelle a assisté le bureau fédéral, M. Sadi a souligné que "la FAF accorde une grande importance à cette catégorie, et notre mandat sera

axé sur la formation. Cela commence déjà à se concrétiser à travers l'organisation de ces tournois importants ciblant les jeunes, qui représentent l'avenir du football algérien". Il a ajouté : "Nous avons insisté auprès des clubs professionnels sur l'importance d'accorder une attention particulière à ces jeunes catégories longtemps marginalisées. Nous souhaitons également rationaliser les dépenses dans les clubs et prioriser la formation". Les jeunes de l'USM Alger ont remporté cette première édition du Championnat national des

académies professionnelles U13, organisée sur le terrain annexe du complexe olympique "Miloud Hadeffi" d'Oran, en battant l'Académie de l'Atlético Paradou aux tirs au but (2-0) après un match nul (0-0). La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président de la FAF, Oualid Sadi, des membres du bureau fédéral, ainsi que des autorités locales. Pour sa part, le directeur technique national de la FAF, Ali Mouser, a déclaré à l'APS que ce championnat "a permis de découvrir de jeunes talents promet-

teurs. Avec un encadrement adéquat, ces joueurs pourraient renforcer l'équipe nationale à l'avenir". Pour rappel, ce tournoi, organisé à l'initiative de la FAF en coordination avec la Ligue de wilaya, a réuni 16 équipes évoluant en Ligue 1 professionnelle. Les équipes ont été réparties en quatre groupes de quatre clubs. La compétition s'est déroulée sur plusieurs terrains : le terrain annexe du complexe olympique "Miloud Hadeffi", le stade "Ahmed Zabana", le stade "Habib Bouakeul" et le stade d'El Kerma.

JEUNES CATÉGORIES (U13)

L'USMA remporte le 1er tournoi national des Académies Pro

L'USM Alger a remporté la 1ère édition du tournoi national des Académies des clubs professionnels de la catégorie des moins de 13 ans (U13), en battant le Paradou AC aux TAB (2-0), temps réglementaire (0-0), en finale disputée samedi au stade Miloud Hadeffi à Oran. En demi-finale, l'USM Alger a dominé la JS Saoura (1-0) et le Paradou AC a éliminé le NC Magra sur le même score. Pour rappel, les équipes des U13, des 16 clubs de l'élite ont pris part à ce grand événement, qui s'est déroulé du 29 au 31 mai dans quatre stades de la ville d'El Bahia : annexe Miloud-Hadeffi, Ahmed-Zabana, Habib-Bouakeul, et El-Kerma.

ATHLÉTISME

Nouveau record d'Algérie du 5000 mètres/marche pour Souad Azzi

L'athlète Souad Azzi a établi un nouveau record d'Algérie du 5000 mètres/marche, en 21:46.00, lors de la quatrième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée au stade d'athlétisme de Souk El-Tenine (Bejaia). L'ancien record était de 22:23.93, et il avait été réalisé le 27 juillet 2022 dans cette même ville de Bejaia. Azzi, qui se trouve en excellente forme en ce moment l'a donc amélioré d'un peu plus de 22 secondes. Plusieurs autres records personnels ont été établis lors de cette compétition, qui outre les seniors était ouverte à certaines jeunes catégories, notamment, celles des U17, U18 et U20 (messieurs et dames). Le plus important d'entre eux a proba-

blement été le nouveau record d'Algérie signé le jeune hurdler Zahr-Eddine Gacemi sur le 110 mètres/haies des U20, avec un chrono de 13:61. Sociétaire du CR Belouizdad et drivé par le coach Zine-Eddine Nouari, Gacemi a amélioré son propre ancien record, qui était de 13:63. D'autres athlètes ont profité de l'occasion pour réaliser les minima de qualification à certaines compétitions internationales, prévues en fin d'année, notamment, les championnats arabes U18 et U20 en Tunisie. Parmi ces athlètes, la jeune Narimène Djalit, avec un chrono de 14:43 sur le 400 mètres/haies. De leur côté, Mohamed Boutaguia et Walid Touati se sont qualifiés pour les Championnats d'Afrique



des moins de 20 ans, prévus la mi-juillet prochain au Nigeria, en réalisant les minima nécessaires à Souk El Tenine.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Le PSG sacré au terme d'une performance fabuleuse

Le football est un jeu collectif. Samedi soir, à Munich, Luis Enrique et ses joueurs en ont fait la plus éclatante démonstration. En balayant l'Inter Milan (5-0), le PSG est devenu roi d'Europe. Dans un match de football, c'est toujours un avantage lorsque l'ensemble de l'équipe participe à l'effort collectif, en défense comme en attaque. A fortiori dans la compétition reine du sport roi : la Ligue des champions. Pour avoir trop longtemps négligé cet axiome du ballon rond, le PSG a maintes fois trébuché, n'ayant pour seul lot de consolation que l'idée qu'il aurait pu – ou dû – faire mieux. Ce 31 mai 2025, à l'Allianz Arena, les joueurs d'Enrique ont enfin fait mieux, et même bien mieux, en atomisant l'Inter Milan 5-0 au terme d'un match à sens unique et d'une remarquable maîtrise. Il s'agit de la deuxième victoire d'un club français en C1, après le sacre de l'Olympique de Marseille en 1993, et du deuxième titre européen pour le club de la capitale, après sa victoire contre le Rapid de Vienne en Coupe des coupes en 1996.

UN MATCH À SENS UNIQUE

Tout s'est joué dans les vingt premières minutes de la rencontre, sous la chaleur moite de la Bavière. Ce soir-là, il n'y avait pas que l'air qui fut étouffant pour les Nerazzurri et leur odieux maillot jaune. Le milieu de terrain parisien, composé de Vitorinha, Fabián Ruiz et João Neves, n'a jamais laissé la moindre seconde, le moindre mètre, le moindre instant de répit à la tripléte italienne de l'entrejeu. A la 12e minute, à la réception d'une passe lumineuse de Vitorinha, Désiré Doué se retourne sur lui-même pour se remettre dans le sens du jeu et offrir l'ouverture du score à Achraf Hakimi. Quelques minutes plus tard, sur un contre supersonique, le jeune Doué (19 ans) a montré qu'il portait admirablement bien son patronyme en signant une frappe pleine de culot, légèrement



déviée par Di Marco, pour doubler la mise. En seconde période, le (très très) Doué s'est offert un doublé sur une offrande de Vitorinha à la 64e minute. Puis Kvaratskhelia est venu parachever le chef-d'œuvre parisien à la 73e minute. En face, les Italiens n'ont jamais semblé exister, à l'image de leur ligne d'attaque composée de Lautaro Martinez et du Français Marcus Thuram, totalement muets.

UNE PERFORMANCE DANS UNE LDC NOUVELLE ÈRE

La performance du PSG n'en est que plus remarquable qu'il s'agissait de la première édition de la Ligue des champions «nouvelle formule». Il aura fallu pas moins de 17 matchs aux coéquipiers d'Ousmane Dembélé pour enfin soulever le trophée aux grandes oreilles, après avoir écarté sur leur route plusieurs cadors européens : Manchester City, Liverpool, Arsenal. Il sera difficile, même pour les mémoires les plus avisées de ce sport, de trouver un parcours plus exigeant et plus éclatant que celui emprunté par le PSG sur le chemin de la gloire.

LA REVANCHE D'AL-KHELAÏFI

«Nous avons prouvé...»

Il peut enfin savourer. Quatorze ans après son arrivée à la tête du club avec QSI, Nasser al Khelaïfi a enfin obtenu ce dont il rêvait le plus : un sacre en Ligue des champions. Son équipe a surclassé l'Inter Milan en finale à Munich. Et, forcément, le président du Paris Saint-Germain était sur la photo de famille au moment de soulever la mythique Coupe des clubs champions. Tout le monde doutait de nous... Aujourd'hui, nous avons prouvé. On est champion! Juste après cette belle célébration, il s'est rapidement présenté, médaille autour du cou, au micro de Canal+ pour revenir sur toutes ces années en quête de l'impossible et pour répondre aux critiques qui ont rythmé la vie du club depuis l'arrivée

de QSI : «Cette année était très spéciale. Tout le monde doutait de nous... Depuis des années, on nous a critiqués. Beaucoup de personnes n'avaient pas confiance dans notre projet ni en notre force d'investissement. Aujourd'hui, nous avons prouvé. On est champions! J'y crois pas, honnêtement... c'est un rêve.»

UNE LETTRE D'AMOUR À LA LIGUE 1

Cette victoire est aussi un succès pour la France, qui remporte sa deuxième Ligue des champions, 32 ans après le sacre de l'Olympique de Marseille en 1993. Et le président du PSG s'est montré très fier de représenter le drapeau tricolore au sommet de l'Europe : «On n'est pas qu'un club parisien, nous sommes une équipe fran-

APRÈS LA FINALE RATÉE

Le président de l'Inter se dit désolé

L'Inter Milan «est tombé très bas». Si les Nerazzurri rêvaient d'une quatrième victoire finale en Ligue des champions ce samedi à Munich, ils ont finalement pris cinq buts par le PSG (5-0). Après la défaite, le président Giuseppe Marotta a présenté ses excuses auprès du public. «C'est une mauvaise soirée», a commenté le dirigeant auprès de Sky Sports. «L'adversaire nous a surclassés, mais cela ne doit pas invalider notre saison.

Nous avons joué contre une équipe très forte, nous sommes désolés pour la performance, nous sommes désolés pour les supporters qui sont venus jusqu'ici, c'était une soirée absolument négative.» Mené deux à zéro après 20 minutes de jeu sur des buts d'Achraf Hakimi (12e) et Désiré Doué (20e), l'Inter Milan n'a pas vraiment eu l'occasion d'espérer. «C'était très difficile d'arriver ici ce soir, nous l'avons fait avec beaucoup de mé-

rite», est revenu Marotta sur le parcours de son équipe, qui avait sorti le FC Barcelone au tour précédent à l'issue d'un affrontement de légende. «Ce soir, nous sommes tombés très bas. Sur le chemin, nous avons montré que nous méritions cette finale, nous avons perdu, une parenthèse est fermée.» Quant à l'avenir de l'entraîneur Simone Inzaghi, une rencontre avec Giuseppe Marotta est prévue la semaine prochaine.

DÉPLOYANT UN GRAND TIFO

L'hommage des supporters parisiens à la fille de Luis Enrique

C'est aussi l'une des très belles images de la soirée magique du PSG samedi soir à Munich. Lors des célébrations de la victoire en Ligue des champions à l'Allianz Arena, les supporters parisiens en tribune ont déployé un émouvant tifo à l'attention de Luis Enrique.

Sur une bâche carrée d'une dizaine de mètres de côtés, étaient représentés l'entraîneur parisien plantant un drapeau du PSG dans un rond central, sous les yeux de sa fille, Xana, décédée en 2019 à 9 ans d'un ostéosarcome, un cancer de la moelle osseuse.

Pour comprendre cet hommage, il faut revenir une dizaine d'années en arrière. Le 6 juin 2015, le soir de la finale de la Ligue des champions remportée par le Barça face à la Juventus de Turin (3-1), Luis Enrique, alors entraîneur du club catalan, avait planté après le match un drapeau dans le rond central de la pelouse de l'Olympiastadion à Berlin. Tout ça sous les yeux émerveillés de Xana, alors âgée de 5 ans.

«Je me souviens d'une photo incroyable avec elle en finale de la Ligue des champions à Berlin où elle plante un drapeau du Barça sur le terrain (en réalité lui, NDLR)», avait partagé Luis Enrique en début d'année lors d'une conférence de presse. «J'espère qu'elle pourra faire la même chose pour le PSG. Elle ne sera pas là physiquement mais elle sera là de façon spirituelle.»

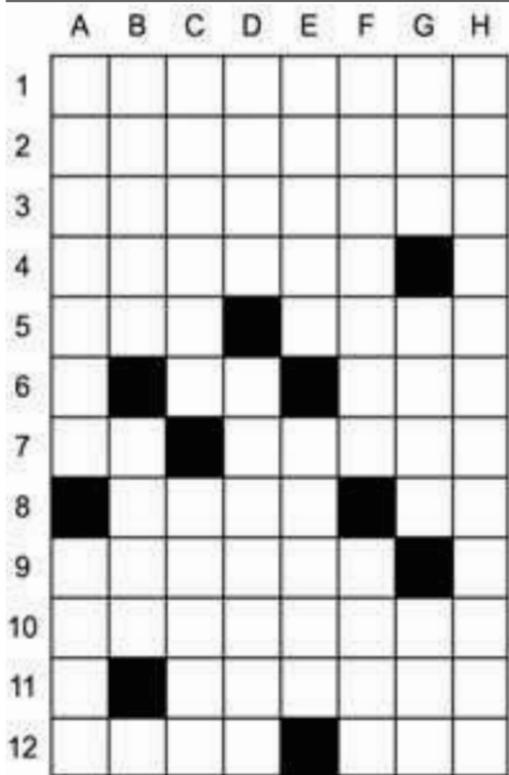
Le CUP déploie une banderole «Stop au génocide à Gaza»



La banderole du CUP déployée lors de la finale de la Ligue des champions.

Présents par milliers à l'Allianz Arena de Munich pour la finale de la Ligue des champions entre le Paris-Saint-Germain et l'Inter Milan, ce samedi, les supporters du Collectif Ultras Paris ont déployé une banderole dénonçant le massacre à Gaza. Alors que le Paris-Saint-Germain domine et mène logiquement 2-0 à la mi-temps de sa finale de Ligue des champions contre l'Inter Milan ce samedi, les supporters parisiens du Collectif Ultras Paris (CUP) ont affiché une banderole noire sur laquelle il est écrit en blanc «Stop au génocide à Gaza». Placé juste derrière les cages de Gianluigi Donnarumma en première période, le CUP avait déjà déployé un grand tifo au début de la rencontre avec le message : «Ensemble, nous sommes invincibles.»

Mots Croisés



- VERTICALEMENT**
- A. Très jeunes poissons. À moitié.
 - B. Jouer les poètes. Soutiens de têtes.
 - C. Pas mono. Réussir à placer.
 - D. La monnaie des Espagnols. Qui ne cède pas.
 - E. Petits personnages de conte. Vider le puits.
 - F. Petite bestiole. Prince musulman.
 - G. Compagnie raccourcie. Groupes d'atomes. Un des caractères grecs.
 - H. Ils mangent des reptiles.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Poisons violents.
 - 2. État d'Europe de l'Est.
 - 3. Couvrir d'une poudre qui gratte.
 - 4. Cité de Roméo et Juliette.
 - 5. Colère d'anciens. Ustensile de bûcheron.
 - 6. Oui ancien. Nuance de voix.
 - 7. Le scandium. Prennent.
 - 8. Couvrir de jaune. Devant ce qui est à lui ou à elle.
 - 9. Linceul blanc.
 - 10. Partir fonder la colonie.
 - 11. Mise sur papier.
 - 12. Éméché. Court.

LES MOTS FLÉCHÉS

MELANGES DE FLOCONS	BIEN REGARDER LA CIBLE	GARDE DES SOTS	SON ÉCLATEMENT FAIT UN TROU	HÉFÉTIQUE	DÉFUNT ANIMÉ
PRÉNOM MASCULIN	FEMELLES CANNES	ÂME ET CONSCIENCE	ENDORMIT DANS SES BRAS	HOLSTER	POINTS PRESSE
BON RENDEU					
ADORE			SE FATIGUENT À LA TÂCHE		
DIVAQUERA				PETITE INFORMATION	
FÉTIDE, C'EST UNE RÉSINE					CHEFS EN CAMPAGNE
					ANCIENNE GROGNE
IL CLASSE DES TUBES	NON AUTORISÉ				
					ENTRE NORD ET EST
ARRIVE APRÈS AVOIR ÉTÉ ATTENDU					RATRIE DE PHILOSOPHES
DIPLOME		BIEN CONSTRUITS	UN HOMME À LA MER	FEU ENTHOUSIASTES	CAPACITÉ RÉDUITE
		REVENU BIENVENU	SONNE UN AIR DE CLOCHE	DEMI-POLBOT	MODÈLE DE PEINTRE
PLEINE D'ARTIFICES	TASSÉE				
	GRAND LAC AMÉRICAIN				
GÈRE DU LIQUIDE				IL PROTÈGE CELLE QUI COUD	
TROIS DES ROMAINS					
		LIEU TRÈS SURVEILLÉ À L'ÉCOLE			
DÉS VIEUX JETONS À ROME					



SUDOKU

	1			5			2	
3			2	9	6			8
	5	2				7	3	
2			9		4			1
		4	5	3	8	9		
		8		7		6		
4		3				8		7
		6		2		1		
7			4	8	3			5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCROCHE AGITE ARBORETUM ARRHES AVILIR BARGE BELUGA BROUTER CAPOT
 CIBLER COBAYE ELECTRON EMBLEME FLAIR GLOIRE GUAI MACHIAVEL MILITAIRE
 NAUTILE NIVEAL PROPICE RATATINÉ REAL TENUTE VELER VOCAL

I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

70 ANS DE CHANT POUR L'ALGÉRIE

Hommage émouvant à Akli Yahyaten

À quelques jours de la Journée nationale de l'artiste, célébrée chaque 8 juin, l'établissement public de télévision (EPTV) a rendu un hommage officiel et émouvant à Akli Yahyaten, chanteur engagé et ancien moudjahid. La cérémonie s'est tenue mercredi 29 mai à Alger, à l'hôtel El Aurassi, en présence de plusieurs artistes, responsables du secteur culturel et proches du chanteur.

Samy Terki

À 92 ans, Akli Yahyaten reste une figure incontournable de la chanson algérienne. Il est l'un des rares artistes à avoir chanté pour l'indépendance pendant la guerre de libération. Son engagement artistique et politique s'étend sur plus de sept décennies. Il a commencé à chanter dès les années 1950, alors qu'il militait au sein de la Fédération de France du FLN. À cette époque, il parcourait cafés, restaurants et cercles de soutien pour collecter des fonds au profit de la Révolution. Il y chantait aussi, pour transmettre l'espoir et la résistance à travers des textes engagés.

Très ému par cette reconnaissance, le chanteur a déclaré devant le public : «J'ai tout fait pour servir l'Algérie et m'acquitter de mon devoir national». Il s'est souvenu de son engagement politique, de ses arrestations par la police coloniale et de ses premières chansons écrites en prison. En 1959, pendant sa détention, il compose Djahagh Bezzaf, un titre fondateur de son parcours.

La cérémonie a rassemblé plusieurs personnalités de la culture, dont Mohamed Beghali, directeur général de l'EPTV, et Kacem Bahmani, directeur de la chaîne TV4. Cette dernière retransmettra l'hommage à l'occasion de l'Aïd al-Adha. «Il s'agit de distinguer 70 années



de créativité et de dévouement, mais aussi de rappeler que la Révolution algérienne a rassemblé toutes les forces vives du pays, y compris les artistes», a souligné Kacem Bahmani.

Plusieurs chanteurs et musiciens ont participé à cet hommage, dont sa fille, la chanteuse Nora Yahyaten, ainsi qu'Abès Naït Rzine, Nordina, Kamel Aziz, Makhlof et Kamel Gharbi. Ils ont interprété, avec respect et émotion, quelques-unes des chansons les plus célèbres d'Akli Yahyaten. Cet hommage artistique intergénérationnel a permis de faire découvrir ou redécouvrir une œuvre marquée par l'amour de la patrie, la lutte, mais aussi la douleur de l'exil et de la répression.

Né en 1933 à Michelet (aujourd'hui Aïn El Hammam, dans la

wilaya de Tizi Ouzou), Akli Yahyaten s'engage très jeune dans la lutte anticoloniale. Il est arrêté plusieurs fois à cause de son activité militante. Sa musique accompagne dès le départ son engagement politique. Il ne sépare jamais l'art de la cause nationale.

Parmi ses chansons les plus marquantes, on retient Zrigh Ezine di Michelet, Thamourt Idourar, et surtout El Menfi, une œuvre puissante qui évoque le sort des déportés algériens envoyés en Nouvelle-Calédonie par les autorités coloniales. Cette chanson est devenue l'un des symboles de la mémoire populaire algérienne. En lui rendant hommage, la Télévision algérienne reconnaît non seulement la valeur d'un artiste, mais aussi celle d'un homme qui a mis sa voix

et son talent au service de la liberté. Pendant 70 ans, Akli Yahyaten a chanté pour son peuple, contre l'oubli et pour la mémoire. Il a prouvé que la chanson pouvait être un moyen de résistance, un acte de transmission, un outil pour dire ce que l'histoire officielle oublie parfois.

À l'approche de la Journée nationale de l'artiste, célébrée chaque 8 juin, l'hommage rendu à Akli Yahyaten prend une dimension symbolique forte. Cette date, dédiée à la reconnaissance du rôle des artistes dans l'histoire et la vie culturelle du pays, rappelle combien la création a accompagné les grandes étapes de la nation. À travers cet hommage, c'est toute une génération d'artistes résistants qui est saluée.

S. T.

«AMÉNORRHÉE»

Quand Sarah Haider déchiffre le silence imposé aux femmes

Publié aux éditions Barzakh, Aménorrhée, le nouveau roman de Sarah Haider, nous plonge dans un univers fictionnel oppressant. L'autrice algérienne installe son récit dans un pays imaginaire, sans nom, mais qui résonne étrangement avec des réalités bien concrètes. Un pays sous la coupe d'un régime totalitaire où le pouvoir s'exerce dans la violence, le contrôle et la peur. Un pays où les femmes, plus que tous les autres citoyens, sont la cible d'un système autoritaire et misogynne.

Dès les premières pages, le lecteur entre dans un monde «kafkaïen», selon les termes mêmes de l'autrice. L'atmosphère est sombre, presque étouffante. La société décrite semble figée dans des logiques de domination où la maternité est imposée, contrôlée, surveillée. Dans ce roman dense, Sarah Haider s'attaque de front à la question de la condition féminine dans les sociétés patriarcales. Elle y évoque la maternité non pas comme un choix ou un accomplissement, mais comme «une contrainte imposée plus qu'un bonheur et une plénitude».

Le récit met en scène plusieurs personnages, un psychiatre, une gynécologue et son assistante, qui pratiquent des avortements clandestins. Des femmes, souvent jeunes, viennent à elles pour échapper à

une grossesse imposée par la société ou par la peur. Mais dans ce pays, l'avortement est un crime passible de la peine de mort. Et les autorités ne tardent pas à découvrir l'existence de ces actes interdits. L'une des femmes concernées par ces avortements n'est autre que l'épouse d'un préfet, un homme puissant et autoritaire, qui se vante publiquement de faire respecter l'ordre avec fermeté. Ce même préfet incarne l'hypocrisie d'un système qui punit sévèrement les femmes tout en fermant les yeux sur les responsabilités masculines. À partir de là, le roman s'engage dans une suite d'événements tragiques, marqués par des interrogatoires, des dénonciations, des exécutions.

Aménorrhée est une longue diatribe contre les régimes autoritaires. C'est aussi une critique directe des structures patriarcales qui enferment les femmes dans des rôles figés. Sarah Haider donne la parole à des personnages féminins en lutte, qui refusent de se soumettre à un destin écrit pour elles. Elle parle de résistance, de révolte, de corps et d'esprits qui refusent d'être possédés.

L'écriture est dure, parfois crue, souvent incisive. Haider n'édulcore rien. Elle montre la réalité d'un monde où les figures masculines sont «plus proches du préda-

teur que du protecteur». Elle utilise un vocabulaire frontal, sans détour, pour nommer les violences, les humiliations, la peur. Ce ton volontairement rugueux sert un propos politique fort.

Mais au cœur de ce roman sombre, une autre voix se fait entendre. Celle de la poésie. Sarah Haider fait référence au poète et philosophe afghan du XVe siècle Imaeddine Nassimi, pour qui «tout est vérité divine». Cette citation revient à plusieurs reprises comme une respiration, un appel à ne pas céder à la noirceur.

Malgré la brutalité du récit, l'autrice termine son roman sur une note d'espoir. Une conviction discrète mais tenace : les femmes, malgré les chaînes qu'on leur impose, restent «la sève et le ferment de toute société». Une phrase qui fait écho au vers célèbre «La femme est l'avenir de l'homme».

Avec Aménorrhée, Sarah Haider signe un roman fort, qui interroge les limites du pouvoir, la place des femmes, et les formes possibles de résistance. Elle poursuit ici une œuvre littéraire engagée, au croisement de la fiction, de la critique sociale et de la réflexion politique. Ce roman ne laisse pas indemne. Il dérange, questionne, mais surtout, il réveille.

S. T.

Mechtras ouvre la 3^e édition de son Salon du livre

Samy Terki

Plus d'une centaine d'auteurs et une quinzaine de maisons d'édition participent à la troisième édition du Salon du livre de Mechtras, ouverte jeudi dernier dans cette commune du sud de Tizi-Ouzou. L'événement, organisé à l'école primaire Amar-Lekadir, s'étale sur trois journées riches en activités autour du livre, de la lecture et de la création littéraire.

Plusieurs institutions locales soutiennent ce rendez-vous culturel, dont la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'assemblée populaire communale de Mechtras, la bibliothèque communale Chebli-Mohamed, avec l'appui de l'assemblée populaire de wilaya et du centre de formation professionnelle et d'apprentissage. L'édition 2025 du salon rend hommage à l'écrivain Mustapha Bentahar, auquel une conférence inaugurale est consacrée. L'ouverture officielle a été suivie par l'inauguration des stands d'exposition-vente de livres, la mise en place d'un atelier de dessin et de travaux manuels animé par les jeunes de la maison de jeunes de Mechtras, ainsi qu'un atelier de contes dirigé par Aziz Ouardia et Nadia Djaroun. Quatre salles de lecture pour adultes ont été transformées en espaces d'exposition-vente de livres. Des ateliers d'écriture et de lecture sont également programmés et animés par les membres de la maison de jeunes. La première journée s'est achevée par un récital poétique et une visite symbolique au village d'Ihesnaouen, désigné comme le village le plus propre de la wilaya. Le deuxième jour a été marqué par une rencontre littéraire avec Hocine Haroun, écrivain, peintre et dramaturge, qui a présenté plusieurs de ses ouvrages. L'écrivaine Farida Sahoui a ensuite présenté son dernier roman en tamazight, Agous, récemment publié aux éditions Talsa. Une nouvelle séance de contes a été assurée par Nadia Djaroun, suivie de deux conférences : l'une animée par maître Hakim Saheb, l'autre par l'enseignant universitaire Saïd Chemakh. La dernière journée du Salon verra la tenue d'une table ronde littéraire réunissant plusieurs auteurs dont Djamel Lacey, Hamid Bilek, Belkacem Aït Ali, Hakim Saheb, Mohand Ouramdane Abdennebi et Takfarinas Naït Chabane. Parallèlement, plusieurs écrivains participent à des séances de vente-dédicace, parmi lesquels Salem Amrane, Mustapha Hadj Ali, Jugurtha Abbou, Nadir Kechabia, Sad Aissani et Smail Bougharbeb. La cérémonie de clôture, prévue en fin de journée, sera marquée par la remise de diplômes aux participants et de prix aux lauréats du concours d'écriture avec illustration, concluant ainsi une édition placée sous le signe de la lecture, de la transmission et de la mise en valeur des lettres algériennes.

16



● Alger 20°
● Ouargla 21°
● Oran 19°
● Constantine 19°

FADJR 03:53	DOHR 12:45	ASR 16:35	MAGHREB 19:56	ISHA 21:31
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JUDO

OULED EL BAHIA ET LE MC ALGER SACRÉS

Le CS Ouled Bahia (Oran) est sacré champion d'Algérie 2025 de judo, dans l'épreuve du par équipes (seniors messieurs de première division), après avoir dominé les différentes épreuves de la compétition, disputées samedi soir à la salle omnisports de Tipaza, au moment où le MC Alger s'est adjugé le même titre chez les dames. Le podium des messieurs a été

respectivement complété par le Mouloudia d'Alger et le Judo Club d'El Harrach, alors que chez les dames, c'est la Dynamique Sportive de Baba Hassen qui a pris la deuxième place, devant l'Union Sportive de la Médina d'Alger. Les autres clubs engagés dans cette compétition, notamment WBM, RCA, JCC, AOM, NRD et l'ASSN, ont complété le classement.

11 INDIVIDUS DONT DEUX FEMMES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

SAISIE DE PRÈS DE 70 KG DE KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC

Les services de la Sûreté nationale ont procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel transfrontalier et à la saisie de près de 70 kg de kif traité en provenance du Maroc, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le Service central de lutte contre le crime organisé de Saoula a "procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier, à l'arrestation de 11 de ses membres, dont deux (2) femmes, et à la saisie de 69,450 kg de kif traité en provenance du Maroc", précise le communiqué. L'opération fait suite à "des investigations approfondies qui ont permis aux enquêteurs du service central de lutte contre le crime organisé de découvrir le plan criminel du réseau qui s'adonnait au transport et au trafic illicite de drogues en provenance du Maroc, à partir des wilayas de l'ouest du pays vers celles du centre", ajoute la même source. "Ces investigations ont permis d'identifier le véhicule 4x4 utilisé dans le transport de cette cargaison, lequel a été arrêté sur la route reliant les wilayas de Saïda et d'Aïn Sefra, suite à quoi il a été procédé à la saisie de la quantité de drogue susmentionnée qui était dissimulée dans le véhicule et à l'arrestation des deux individus qui étaient à bord". L'affaire, traitée sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par "l'identification et l'arrestation des neuf autres membres du réseau, la récupération de quatre (4) véhicules de différents types qui étaient utilisés dans l'activité criminelle et la saisie d'un montant en monnaie nationale de plus de 404 millions de centimes". "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé de Sidi M'Hamed", conclut le communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 2 JUIN 2025 // N°1087 // PRIX 20 DA

AÏD EL-KEBIR

Le ministère de la Santé met en garde contre les risques du kyste hydatique

"Le ministère de la Santé invite tous les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination", précise le communiqué.

À cet effet, le ministère exhorte les citoyens à "prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire", mais, dans le cas où le contrôle n'est pas possible, il recommande d'"examiner avec précaution les abats (foie, poumons, cœur) et les autres viscères du sacrifice à la recherche des kystes ou vésicules (boules d'eau)". Il recommande également d'enlever les kystes s'il s'agit d'un ou de deux kystes, en prenant les précautions pour ne pas les percer". En cas de grande infestation (plusieurs kystes étendus), "il faut détruire l'organe en l'enterrant profondément (50 cm) ou en l'incinérant et ne pas le jeter avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants),



bien bouillir les abats", ajoute-t-on de même source. Le ministère déconseille, par ailleurs, d'"abandonner dans la nature les organes du sacrifice, particulièrement les abats qui portent des boules d'eau", appelant à nettoyer et désinfecter les lieux d'abattage par de l'eau de javel 12

diluée au 1/10 (1 dose d'eau de javel 12 pour 9 doses d'eau) et à collecter l'ensemble des déchets dans des sacs étanches, à ne les déposer que dans les endroits dédiés (poubelles) et à les faire sortir pendant les horaires d'enlèvements des déchets". D'autre part, le

ministère rappelle les règles d'hygiène élémentaires, appelant à se laver les mains avant et après les repas, à laver les légumes avant leur consommation, à se laver les mains après avoir caressé les animaux. Le kyste hydatique ou hydatidose est une maladie parasitaire contagieuse, caractérisée par le développement chez l'homme, le plus souvent au niveau du foie ou du poumon, de la forme larvaire d'un ver appelé Taenia ou Echinococcus granulosus, rappelle le ministère, précisant que cette maladie qui est asymptomatique à son début n'est le plus souvent diagnostiquée qu'au stade de complications (apparition de kystes dans les organes) et nécessite alors une intervention chirurgicale souvent lourde et complexe.

4 MORTS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À DJELFA

Quatre (4) personnes sont décédées et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile. Les secours de l'unité secondaire de la wilaya déléguée de Messaâd sont intervenus suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, sur l'axe de la RN 1B en direction de la wilaya de Touggourt, a indiqué le chargé de communication à la direction locale de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher. L'accident a causé la mort de quatre (4) personnes âgées de 26 à 60 ans et quatre (4) autres âgées de 25 à 35 ans ont été blessées. Ces dernières ont reçu les premiers soins nécessaires, sur place, avant d'être évacuées vers l'hôpital de la ville. Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue du même établissement hospitalier, a ajouté le lieutenant Abderrahmane Khadher. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

LE ROYAUME-UNI VEUT PRODUIRE PLUS D'ARMES

Le Royaume-Uni va investir 1,5 milliard de livres (1,8 milliard d'euros) pour construire de nouvelles usines de production d'armes et de munitions, a annoncé samedi le gouvernement à quelques jours de la publication de sa nouvelle stratégie de défense. L'actualisation de la stratégie de défense est un document qui définit les menaces auxquelles fait face le Royaume-Uni et détaille comment le gouvernement entend s'y préparer sur le plan militaire. En février, le Premier ministre Keir Starmer a annoncé qu'il porterait les dépenses de défense du pays à 2,5 % de son PIB en 2027, contre 2,3 % actuellement, afin d'affronter les nouveaux enjeux de sécurité en Europe au moment où les États-Unis poussent leurs alliés de l'Otan à investir davantage dans leur défense. L'ambition du gouvernement travailliste est ensuite d'atteindre 3 % du PIB durant la prochaine

législature, soit au-delà de 2029. La nouvelle stratégie de défense "recommande de créer une capacité de production de munitions toujours active au Royaume-Uni, permettant d'augmenter rapidement la production si nécessaire" et de "jeter les bases industrielles d'une augmentation des stocks de munitions afin de répondre à la demande d'une guerre à rythme élevé", selon un communi-

qué du ministère de la Défense. Le gouvernement va ainsi financer la construction "d'au moins six nouvelles usines" de production de munitions et "jusqu'à 7 000 armes à longue portée" dans le pays. Cet investissement - qui portera à 6 milliards de livres le budget alloué aux munitions durant cette législature - doit créer environ 1 800 emplois dans le pays, ajoute le ministère.

UNE ÉLECTION UNIQUE AU MONDE

LES MEXICAINS CHOISSENT LEURS JUGES

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche au Mexique pour l'élection sans précédent au monde de tous les juges jusqu'aux neufs membres de la Cour suprême. Près de 100 millions d'électeurs sont appelés dans les bureaux de vote qui ont ouvert à 08h00 (14H00 GMT) pour désigner 881 juges et magistrats au niveau fédéral, et près de 1 600 dans 19 des 32 États. Cette élection est la colonne vertébrale d'une réforme constitutionnelle du pouvoir judiciaire lancée par la gauche au pouvoir pour lutter contre ce qu'elle appelle "la corruption et les privilèges" du personnel judiciaire, contre l'inefficacité de la justice et contre l'impunité généralisée. Le Mexique, qui compte près de 130 millions d'habitants, enregistre chaque année 30 000 homicides, ce qui le classe parmi les pays les plus violents du monde. La plupart de ces crimes restent impunis.

APS